

Résumé de la vingt et unième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification : 13-17 novembre 2023

À l'échelle mondiale, plus de 420 millions d'hectares de terres ont été dégradés entre 2014 et 2019, soit plus que la superficie combinée de cinq pays d'Asie centrale : le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan. Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a averti que si nous poursuivons sur la trajectoire actuelle, nous devons restaurer la santé de « 1,5 milliard d'hectares de terres dégradées, d'ici 2030 ».

Il était opportun que la vingt et unième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC 21) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD) se réunisse pour la première fois en Asie centrale : une région de plus en plus touchée par les tempêtes de sable et de poussière (TSP) et où 20 % de la superficie des terres est dégradée. Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire exécutif de la CNULD, Ibrahim Thiaw, a expliqué qu'en une seule génération, la mer d'Aral, un lac d'eau douce qui était autrefois si grand qu'on le prenait pour une mer, a, en grande partie, disparu et il est désormais rempli de dunes de sable.

A la CRIC 21, les délégués ont pu visualiser les données agrégées soumises par 126 pays dans le cadre du nouveau tableau de bord des données de la CNULCD sur la dégradation des terres. C'est la première fois dans l'histoire de la CNULD que les évolutions en matière de perte et de restauration des terres sont disponibles, permettant un échange riche sur les expériences nationales et régionales, assorties de l'interprétation des données mondiales par défaut fournies par le Secrétariat et leur adaptation aux réalités locales. Les délégués se sont appuyés sur ces expériences pour fournir des observations sur les rapports de synthèse des progrès accomplis dans le cadre des cinq objectifs stratégiques de la Convention, ainsi que sur les rapports d'avancement sur les cadres politiques relatifs à la sécheresse, aux TSP, à la question du genre et à celle du régime foncier.

L'un des débats les plus approfondis a porté sur l'amélioration des procédures de communication, de la qualité et des formats des rapports. Les participants y ont exprimé leurs points de vue sur : la nécessité d'un financement plus opportun pour pouvoir élaborer des rapports ; les lacunes présentes dans les données ; et les préoccupations concernant la fiabilité lorsqu'il faut utiliser des données par défaut. L'espoir est que certaines des préoccupations seront résolues avant la prochaine période de référence en 2026.

En outre, le CRIC a examiné certaines des principales conclusions et recommandations d'une évaluation indépendante entreprise dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du Cadre

stratégique de la Convention (2018-2030), qui contribueront à renforcer la mise en œuvre de la Convention jusqu'en 2030 et au-delà. Les discussions sur l'évaluation ont porté, entre autres : sur les engagements politiques et financiers, y compris la nécessité d'accroître la visibilité politique de la Convention ; la surveillance et l'élaboration de rapports ; une plus grande action sur le terrain ; la nécessité de communiquer des messages scientifiques clairs afin qu'ils soient facilement compris par tous ; et la considération des liens entre les trois Conventions de Rio. Concernant ce dernier point, les parties ont réitéré les liens entre la dégradation des terres, le changement climatique et la biodiversité, ainsi que la nécessité de synergies accrues. Un événement de haut niveau sur les TSP, le premier du genre, organisé par le gouvernement de l'Ouzbékistan le 15 novembre, a en outre affirmé la reconnaissance croissante de l'importance de la question auprès

Dans ce numéro

Bref historique de la CNULCD	2
Compte rendu de la CRIC 21	2
Questions d'organisation	3
Évaluation de la mise en œuvre : objectifs stratégiques 1 à 4	3
Flux financiers : Objectif stratégique 5	6
Mise en œuvre des objectifs volontaires de NDT et efforts de mise en œuvre connexes	6
Rapport d'activité du groupe de travail informel sur les politiques et mesures de mise en œuvre efficaces pour lutter contre la sécheresse dans le cadre de la CNULCD	7
Améliorer les procédures de communication ainsi que la qualité et le format des rapports à soumettre à la CdP	7
Cadres politiques et sujets thématiques : tempêtes de sable et de poussière, sécheresse, régime foncier et genre	9
Réunion de haut niveau sur les tempêtes de sable et de poussière	12
La Plénière de clôture	13
Brève analyse de la CRIC 21	14
Réunions à venir	16
Glossaire	16

des présidences actuelle et future de la CdP, toutes deux présentes pour l'événement. La question promet de susciter une attention particulière à la CdP 16, qui se tiendra en Arabie Saoudite en décembre 2024, pays où de telles tempêtes sont également fréquentes.

La CRIC 21 s'est réunie à Samarkand, en Ouzbékistan, du 13 au 17 novembre 2023. Y étaient présents un peu moins de 1 000 participants inscrits, chose qui en fait la plus grande réunion du CRIC à ce jour en termes de participation. Par ailleurs, pour la première fois, des manifestations parallèles ont eu lieu au sein de ce CRIC, avec plus de 40 réunions programmées développant certaines des questions discutées par le Comité.

Bref historique de la CNULCD

La CNULCD est la pièce maîtresse des efforts de la communauté internationale pour lutter contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS). La Convention, demandée par l'Agenda 21 de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, a été adoptée le 17 juin 1994. La Convention est entrée en vigueur le 26 décembre 1996 et compte actuellement 197 Parties. La CNULCD reconnaît les aspects physiques, biologiques et socio-économiques de la désertification et l'importance d'impliquer les communautés locales dans la lutte contre les DDTS. Le cœur de la CNULCD est l'élaboration de programmes d'action nationaux, infra-régionaux et régionaux par les gouvernements nationaux, en coopération avec les agences des Nations Unies, les donateurs, les communautés locales et les organisations non gouvernementales. Lors de son adoption, la CNULCD contenait quatre annexes régionales de mise en œuvre pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que pour le nord de la Méditerranée. Une cinquième annexe régionale, pour l'Europe centrale et orientale, y a été ajoutée en 2001.

Après sa création en 2001, le CRIC s'est réuni pour la première fois à Rome, en Italie, en 2002. A la COP 9, tenue à Buenos Aires, en Argentine, en 2009, les Parties ont adopté de nouveaux mandats pour le CRIC, chose qui en a fait l'un des deux organes subsidiaires de la Convention, aux côtés du Comité de la science et de la technologie (CST). En plus de procéder à des examens réguliers de la mise en œuvre de la Stratégie décennale de la Convention (2008-2018) et du Cadre stratégique actuel (2018-2030), le CRIC évalue également l'état des dispositions institutionnelles et financières, des procédures de communication et d'élaboration de rapports de la Convention, et de la collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Les rapports d'avancement des Parties et autres entités déclarantes sont soumis via le portail en ligne du Système d'examen des performances et d'évaluation de la mise en œuvre [Performance Review and Assessment of Implementation System](#) (PRAIS) de la CNULCD.

Principaux Tournants

CdP 12 et CRIC 14 : Avec l'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'objectif de Neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) lié à la CNULCD, l'un des principaux objectifs de la CdP 12 (2015) était de savoir comment aligner les objectifs de la CNULCD et les programmes d'action des Parties avec le Cadre mondial. Organisée parallèlement à la CdP 12, la CRIC 14 a tenu des discussions approfondies sur la manière d'adapter à la fois le fond et la forme des futurs rapports, en mettant l'accent sur la manière d'établir et de suivre les objectifs volontaires de NDT au niveau national. La réunion a convenu que les futurs rapports devraient se concentrer sur trois indicateurs biophysiques : les évolutions de la couverture terrestre, la productivité des terres et les stocks de carbone.

Les délégués y ont également discuté des mesures connexes permettant de mesurer les progrès.

CRIC 15 et 16 : Les CRIC 15 (2016) et 16 (2017) ont mené des consultations sur la manière d'améliorer les communications ainsi que la qualité et les formats des rapports à soumettre à la CdP. En plus d'adopter le nouveau Cadre stratégique de la CNULCD (2018-2030), y compris ses cinq objectifs stratégiques, la CdP 13 (2017) a approuvé la recommandation du CRIC visant à alléger la charge de soumission de rapports pour les pays en passant à un cycle de quatre ans. Il a en outre demandé au Secrétariat d'envisager de simplifier davantage les modèles de rapports et autres outils de rapports, notamment en rendant le PRAIS plus convivial. La décision de la COP a également demandé au Secrétariat de la CNULCD et à son bras financier, le *Mécanisme Mondial*, en coordination avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), d'harmoniser leur soutien respectif au renforcement des capacités pour les processus d'élaboration de rapports aux niveaux mondial, régional et national.

Avant la CRIC 17, le portail PRAIS a été « préchargé » avec des données nationales par défaut pour les trois indicateurs de progrès de la CNULCD (les évolutions en matière de couverture terrestre, de productivité des terres et de stocks de carbone), sur la base des sources de données disponibles, pour aider les Parties à élaborer leur tout premier rapport national au titre de l'Objectif stratégique 1.

CRIC 17 et 18 : La CRIC 17 (2019) a examiné un ensemble de rapports contenant des analyses préliminaires des données soumises concernant les nouveaux objectifs stratégiques de la CNULCD. Les délégués ont appelé à des améliorations des procédures de communication et d'élaboration de rapports de la CNULCD, notamment : étendre les fonctionnalités et les outils d'établissement des rapports du PRAIS et des plateformes Conservation International's Trends.Earth pour soutenir la prise de décision ; et examiner la méthodologie utilisée pour obtenir l'indicateur global pour l'ODD 15.3.1 (proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale). Organisée parallèlement à la CdP 14 (2019), la CRIC 18 a élaboré des recommandations pour évaluer la mise en œuvre de la Convention par rapport aux cinq objectifs stratégiques.

CRIC 19 : La CRIC 19, qui s'est tenue en mode virtuel en 2021, en raison de la pandémie mondiale de COVID-19, s'est réunie quotidiennement pour des sessions de deux heures. Elle s'est concentrée sur : l'état de la mise en œuvre des projets de NDT, y compris les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Fonds NDT ; le soutien à l'Initiative de lutte contre la sécheresse de la CNULCD et aux cadres politiques relatifs à la sécheresse, au genre et au régime foncier ; et le rapport intérimaire du Groupe de travail intergouvernemental (GTI) sur les politiques efficaces et les mesures de mise en œuvre pour lutter contre la sécheresse dans le cadre de la CNULCD.

CRIC 20 : La CRIC 20, qui s'est réunie parallèlement à la CdP 15 en 2022, a élaboré huit décisions à adopter par la CdP, portant notamment sur l'intégration de l'ODD 15, en particulier la cible 15.3 (lutte contre la désertification, restauration des terres et des sols dégradés et efforts pour parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres), sur la mise en œuvre de la Convention et de la NDT, et sur la garantie d'investissements et de relations supplémentaires avec des mécanismes financiers.

Compte rendu de la CRIC 21

Souhaitant la bienvenue aux participants, lundi 13 novembre, la Présidente du CRIC, Biljana Kilibarda (Monténégro), a remercié le peuple et le gouvernement de l'Ouzbékistan d'avoir accueilli la CRIC 21, faisant part de son optimisme de voir cette réunion

permettre d'avancer dans les préparatifs de la CdP 16. Elle a souligné la nécessité d'une accélération des efforts nationaux et de l'action au niveau national et la résolution des problèmes de soumission des rapports. Elle a également souligné l'importance croissante des problèmes de sécheresse.

Les participants ont ensuite visualisé une courte vidéo décrivant les défis liés à la dégradation des terres en Asie centrale, notamment la pénurie d'eau, les tempêtes de poussière, l'érosion des sols et la nécessité de restaurer les terres dans la région de la mer d'Aral.

Au nom de Shavkat Mirziyoyev, Président de l'Ouzbékistan, Tanzila Narbaeva, Présidente du Sénat de l'Ouzbékistan, a souhaité la bienvenue aux participants. Elle a souligné la nécessité de partenariats solides et a parlé de l'importance d'une action collective en réponse aux défis rencontrés.

Le Secrétaire exécutif de la Convention, Ibrahim Thiaw, a prononcé le « tout premier » message du Secrétaire général de l'ONU adressé à une session du CRIC. Dans son message, le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a évoqué une perte annuelle de 100 millions d'hectares de terres saines entre 2015 et 2019, soit une superficie « deux fois plus grande que le Groenland ». António Guterres a exhorté les Parties à la Convention à intensifier leurs ambitions et leurs actions en faveur de leurs objectifs en matière de NDT, sous peine de devoir autrement restaurer « un chiffre stupéfiant de 1,5 milliard d'hectares de terres dégradées d'ici 2030 ».

Aziz Abduhakimov, Ministre de l'Écologie, de la Protection de l'environnement et du Changement climatique de l'Ouzbékistan, a décrit les efforts de son pays pour planter plus de 400 millions d'arbres et d'arbustes, augmenter les zones protégées de 4 à 14 % de la superficie totale de son pays et diriger les efforts régionaux pour restaurer la région de la mer d'Aral et atténuer l'aggravation des incidences des TSP.

Dans son allocution d'ouverture, le Secrétaire exécutif, Thiaw, a souligné la reconnaissance mondiale de Samarkand en tant que carrefour de cultures, précisant que si les civilisations précédentes nous ont légué les ressources dont nous dépendons, les catastrophes environnementales telles que la dégradation de la mer d'Aral, démontrent à quel point la destruction des acquis est possible en une seule génération. Parmi les points forts attendus de cette session, Thiaw a souligné le lancement du tableau de bord des données de la CNULD et l'examen à mi-parcours du cadre stratégique de la CNULD.

Les déclarations d'ouverture : Le Maroc, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné les progrès réalisés par le GTI sur la sécheresse. Déclarant que la sécheresse n'est plus seulement un phénomène africain mais mondial, le délégué a exprimé son soutien à un instrument juridiquement contraignant sur la sécheresse. Il a en outre souligné l'importance du financement pour atteindre l'objectif de NDT et a remercié les partenaires pour leur soutien technique et financier pour l'élaboration des rapports nationaux.

L'Espagne, au nom de l'UE, a souligné l'importance des synergies et de la coopération entre les trois Conventions de Rio. Notant que la proportion de terres dégradées dans le monde a augmenté, le délégué a appelé au renforcement du processus de soumission de rapports et à une implication accrue de la société civile et du secteur privé dans la réalisation de l'objectif de NDT. Il a en outre souligné l'importance mondiale croissante de la sécheresse et l'importance du travail du groupe de travail non officiel à cet égard.

Le Pakistan, au nom du GROUPE ASIE PACIFIQUE, a souligné la nécessité d'un meilleur soutien en matière d'élaboration de rapports et l'importance du travail du GTI sur la sécheresse. Le délégué a souligné l'importance de l'échange

d'expériences en matière de mise en œuvre et de la mobilisation davantage de ressources et de financements internationaux.

L'Équateur, au nom du GROUPE D'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (GRULAC), a déclaré que l'ambition doit être satisfaite par des ressources financières opportunes et prévisibles, un transfert de technologie, un renforcement des capacités, ainsi qu'un soutien et une coopération scientifiques solides. Le délégué a souligné la nécessité d'améliorer les processus d'élaboration des rapports et les objectifs volontaires en matière d'atténuation et de résilience.

La Hongrie, au nom de la MÉDITERRANÉE DU NORD, a souligné l'importance des efforts collectifs pour lutter contre la dégradation des terres, affirmant qu'il faut faire davantage pour atteindre les Objectifs stratégiques de la Convention. Le délégué a identifié les plateformes de données et d'élaboration de rapports, le renforcement des capacités et les indicateurs de genre comme des questions cruciales à aborder.

L'Arménie, au nom de l'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, a déclaré qu'une couverture mondiale du processus de rapport de la CNULD est nécessaire, a proposé d'étendre le mandat de la Convention à tous les territoires du monde, et a exhorté à ce que cette question soit examinée à la CdP 16 et qu'un groupe de travail soit créé pour traiter la question.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO) a déclaré que les systèmes agroalimentaires actuels ne sont pas durables et accroissent la pression sur les terres. Elle a souligné le rôle central de la sécurité foncière dans la réalisation de la NDT.

Un représentant des ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC) a appelé, entre autres, à :

- des plans de NDT qui complètent les plans sur le changement climatique et la biodiversité;
- améliorer les processus de suivi, d'élaboration de rapports et de communication pour les actions locales de NDT ;
- mettre en œuvre des politiques de lutte contre la sécheresse qui, entre autres, soutiennent la conservation menée par les communautés ;
- inclure toutes les parties prenantes dans les processus décisionnels en matière de NDT ; et
- intégrer les recommandations des OSC dans les décisions de la COP 16.

Questions d'organisation

Le CRIC a adopté l'ordre du jour et le calendrier provisoire des travaux ([ICCD/CRIC\(21\)/1](#)) et a approuvé la nomination d'Abdu Alsharif (Arabie Saoudite) au poste de Président du groupe de contact sur les questions liées au Comité. Philippine Dutailly (France) a été confirmée comme rapporteur pour les CRIC 21 et 22.

Un groupe de contact s'est réuni tout au long de la semaine pour préparer des recommandations et des conclusions sur les points de l'ordre du jour de la CRIC 21. Celles-ci étaient basées sur les observations formulées lors des séances plénières, ont été adoptées par le CRIC et serviront de base aux contributions du CRIC à la CdP 16.

Évaluation de la mise en œuvre : objectifs stratégiques 1 à 4

Cet article de l'ordre du jour a été examiné du lundi au jeudi.

L'objectif stratégique 1 : Lundi, le Secrétariat a présenté son rapport contenant une analyse préliminaire de l'Objectif stratégique 1 (améliorer l'état des écosystèmes affectés, lutter contre la désertification/dégradation des terres, promouvoir la Gestion durable des terres (GDT) et contribuer à la NDT) ([ICCD/CRIC\(21\)/2](#)). L'orateur a indiqué que le rapport synthétise les rapports sur les trois indicateurs de progrès basés sur les terres – couverture terrestre, productivité des terres et stocks de carbone organique des sols – dans une perspective mondiale et régionale et

comprend une analyse des objectifs volontaires nationaux et des informations liées à l'indicateur 15.3.1 des ODD (proportion de terres dégradées par rapport à la superficie totale). Il a souligné les possibilités de progrès vers la réalisation de la NDT en réhabilitant les points chauds en tant que terres végétalisées fonctionnelles, ainsi que le potentiel de renforcement des synergies en matière d'élaboration de rapports avec les deux autres Conventions de Rio sur les indicateurs édatiques partagés.

L'Espagne, au nom de l'UE, a proposé des indicateurs volontaires supplémentaires, tels que ceux actuellement examinés à propos du Cadre mondial pour la biodiversité (GBF). Tout en appelant à des améliorations du portail PRAIS pour soutenir les efforts en matière d'élaboration de rapports de pointe, le délégué a averti que « des soumissions plus fréquentes de données au PRAIS ne sont pas nécessairement utiles ». Le PÉROU a déclaré que la plateforme d'élaboration de rapports PRAIS est une ressource importante qui doit être améliorée, notamment en ce qui concerne les questions techniques.

S'exprimant au nom de l'ASIE PACIFIQUE, le délégué des Îles Cook a déclaré que les résultats présentés sont « alarmants » et a appelé à une meilleure analyse des principaux facteurs de dégradation à tous les niveaux, ainsi qu'à des efforts pour améliorer les faibles taux de communication dans certaines régions. L'ARABIE SAOUDITE a attribué les faibles taux de communication aux faibles capacités en matière de finance et de ressources humaines.

Le MEXIQUE et l'ARGENTINE ont encouragé l'utilisation de données plutôt nationales que mondiales, ces dernières étant souvent imprécises pour les petits pays. Ils ont tous deux appelé à l'adoption d'un nouveau sous-indicateur sur l'érosion des terres. Le MEXIQUE s'est également prononcé en faveur d'un retour à un cycle de rapport biennal.

Le VENEZUELA a remercié le Secrétariat et le Mécanisme Mondial pour leur soutien en matière d'élaboration de rapports et a souligné la nécessité de renforcer les capacités institutionnelles et de poursuivre le travail sur les indicateurs fonciers.

Le MAROC, les ÉMIRATS ARABES UNIS, l'IRAK, la TUNISIE et le KENYA, entre autres, ont souligné l'importance du rôle du financement et du renforcement des capacités pour faciliter l'élaboration des rapports et permettre aux pays de mesurer et d'analyser leurs propres données.

L'ÉQUATEUR a déclaré que si les rapports sont portés à une base semestrielle sans augmentation du financement pour le renforcement des capacités, les données par défaut seront utilisées et les réalités sur le terrain ne seront souvent pas rendues. Le délégué a appelé à : des améliorations qui ne compromettent pas la comparabilité des rapports produits au cours des différents cycles de soumission de rapports ; et un groupe de travail pour aborder la transition d'un cycle au suivant.

Le délégué des ÉTATS-UNIS a souligné les limites de l'utilisation des données par défaut et a indiqué qu'elles ne devraient pas être utilisées sans le consentement de la Partie en question.

L'ARMÉNIE a déclaré que les rapports nationaux contiennent des informations importantes qui sont utilisées par les décideurs, signalant toutefois les lacunes concernant les données sur la productivité des terres et les stocks de carbone des sols. Le BRÉSIL a souligné la nécessité d'aider les pays à élaborer des stratégies de lutte contre la dégradation des terres et la sécheresse et de s'assurer qu'ils disposent de ressources adéquates pour établir des rapports en fonction de leurs besoins spécifiques.

La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) a parlé des liens et de la compatibilité de ses programmes avec ceux de la CNULCD. La déléguée a discuté des partenariats de la CDB pour

coordonner les rapports sur la restauration des écosystèmes et de la valeur de données cohérentes entre les processus.

La FAO a décrit ses efforts de collaboration pour mettre en œuvre l'ODD 15.3, ses travaux visant à améliorer les processus d'élaboration des rapports nationaux, l'importance de la planification intégrée de l'utilisation des terres pour la prise de décision et son soutien aux plans nationaux de lutte contre la sécheresse et aux plans de restauration des forêts et des paysages.

L'ORGANISATION ARABE POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (OADA) a remis en question la qualité et l'exactitude des données sur lesquelles on s'appuie souvent dans les rapports et a déclaré que la lenteur de la fourniture d'un soutien financier aux pays en développement pour l'élaboration des rapports nationaux a entraîné des retards dans les rapports.

Les OSC ont déclaré qu'il fallait combler les lacunes en matière de données sur l'ensemble des processus de dégradation et sur leurs impacts sur les écosystèmes et les communautés. La porte-parole a déclaré que davantage de données doivent être générées par le biais de processus participatifs et a appelé à mettre fin aux incitations qui nuisent aux écosystèmes.

Répondant aux questions soulevées, le Secrétariat a souligné son étroite collaboration avec la CDB sous les auspices de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, déclarant que cela inclut l'amélioration de l'interopérabilité entre les plateformes de soumission des rapports. Concernant les propositions de rapports plus fréquents, l'oratrice a précisé que l'intention n'est pas d'apporter des changements au cycle actuel de quatre ans, mais d'offrir une plus grande souplesse pour les rapports intersessions lorsque des données provisoires sont disponibles, notamment pour les pays affinant leurs objectifs de NDT. Elle a déclaré qu'un cycle de rapport de deux ans serait onéreux pour les Parties ainsi que pour le Secrétariat et que la nature des processus de dégradation des terres est mieux adaptée à un cycle de suivi de quatre ans car il fournit une meilleure image du changement progressif.

Objectif stratégique 2 : Mardi matin, le Secrétariat a présenté la synthèse et l'analyse préliminaire des informations soumises sur l'Objectif stratégique 2 (améliorer les conditions de vie des populations affectées) (ICCD/CRIC(21)/3). L'oratrice a souligné les trois indicateurs associés à cet objectif, liés aux tendances en matière de :

- la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté relative et/ou inégalité de revenus dans les zones touchées ;
- l'accès à l'eau potable dans les zones touchées ; et
- la proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilée par sexe.

Résumant certaines des données extraites, elle a déclaré que si le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté international a diminué à l'échelle mondiale, la pauvreté a augmenté en Afrique, avec 55 millions de personnes supplémentaires vivant en dessous du seuil de pauvreté. Concernant l'eau potable, elle a parlé de grandes disparités régionales, avec un accès à 100 % à l'eau potable dans les pays du nord de la Méditerranée et seulement 40 % en Afrique. Notant que l'indicateur « évolutions de la proportion de la population exposée à la dégradation des terres, ventilées par sexe » n'a été adopté que récemment à titre provisoire, elle a exhorté les Parties à l'adopter pleinement.

L'UE a soutenu l'intégration des indicateurs des ODD pour évaluer les progrès réalisés en matière de régime foncier et d'égalité des sexes. Le délégué a déclaré que la ventilation par sexe, âge et lieu, ainsi que par facteurs sociaux et économiques, devrait être abordée. L'ÉQUATEUR a soutenu l'utilisation des

données des ODD et l'élargissement des indicateurs pour inclure le genre, l'âge et le lieu, ainsi que la nécessité de prendre en ligne de compte les différences entre les zones urbaines et rurales.

L'ARGENTINE a proposé des indicateurs complémentaires qui considèrent la pauvreté structurelle, entre autres, pour refléter correctement la pauvreté dans les zones rurales. Le VENEZUELA a appelé à des directives sur les indicateurs et les critères visant à améliorer les conditions des populations affectées et à aborder les implications sociales et économiques.

Les ÉTATS-UNIS ont fait part de leurs préoccupations quant à la complexité et aux coûts liés à l'augmentation du nombre d'indicateurs, précisant que l'argent dépensé pour les rapports est de l'argent détourné du financement de l'action sur le terrain.

ESWATINI a souligné la nécessité de renforcer les capacités pour l'élaboration d'une cartographie utilisant des données désagrégées afin d'identifier correctement les populations affectées et de mieux délimiter les points chauds d'exposition de la population.

L'OADA a déclaré que les rapports nationaux doivent fournir une analyse des projets utilisés pour mettre en œuvre l'action afin de démontrer les liens entre les objectifs stratégiques et les réalisations accomplies.

Les OSC ont exhorté à mettre davantage l'accent sur l'Afrique, où les niveaux de pauvreté et le nombre de populations vulnérables sont élevés. La déléguée a appelé à améliorer les méthodologies d'élaboration des rapports, à résoudre les problèmes de tenure et à évaluer les progrès réalisés dans les communications nationales.

En réponse aux observations, le Secrétariat a souligné les limites des rapports existants en ce qui concerne l'identification de la relation causale entre la dégradation des terres et les conditions de vie des populations affectées. L'oratrice a signalé le manque fréquent de données sociales et économiques spécifiques sur la pauvreté au niveau national et a souligné l'importance d'une meilleure cartographie de la dégradation des terres et des conditions socio-économiques.

Objectif stratégique 3 : Ce sous-article a été abordé mardi. Le Secrétariat a introduit l'analyse préliminaire des informations soumises par les Parties sur l'Objectif stratégique 3 (atténuer, s'adapter et gérer les effets de la sécheresse afin de renforcer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables) (ICCD/CRIC(21)/4). L'orateur a indiqué que le rapport présente des perspectives mondiales et régionales sur les trois indicateurs de progrès que sont le risque de sécheresse, l'exposition et la vulnérabilité. Parmi ses conclusions, le Secrétariat a souligné qu'environ les deux tiers de la population mondiale signalée ont été exposés à la sécheresse en 2018 et que les résultats soulignent la nature variable de l'intensité de la sécheresse au fil du temps.

Au cours du débat qui a suivi, de nombreux pays ont salué le processus d'élaboration des rapports au titre de cet objectif, la plupart soulignant la nature mondiale de la sécheresse et la nécessité d'une action coordonnée ainsi que d'une plus grande solidarité avec ceux qui sont les plus touchés.

L'UE a souligné les défis méthodologiques persistants, notamment les faibles niveaux de communication, la comparabilité limitée des données et la nécessité d'améliorer les ensembles de données par défaut. Le délégué a appelé à une plus grande coordination entre le CRIC, le CST et l'Interface science-politique (ISP) pour explorer des indicateurs supplémentaires, tels que sur la résilience à la sécheresse.

S'exprimant au nom du GROUPE AFRICAÏN, Eswatini a souligné que la sécheresse « est devenue une pandémie » affectant deux personnes sur trois dans le monde. Tout en saluant les recommandations du Secrétariat, le représentant a exhorté à aller

au-delà du statu quo et à adopter un engagement véritable et des approches agressives pour gagner la bataille contre la sécheresse.

Le PÉROU, l'IRAQ, le MAROC et d'autres ont appelé à des approches plus systématiques et à un soutien supplémentaire aux pays pour recueillir des données contextualisées abordant les diverses dimensions de la sécheresse. Le VENEZUELA a appelé à un soutien accru pour élaborer des données nationales traitant des domaines spécifiques de vulnérabilité, des risques possibles et des impacts sur les secteurs vulnérables.

L'ÉQUATEUR a fait observer que la CNULCD est la seule Convention de Rio qui évalue actuellement les données sur la sécheresse, notant que cela pourrait contribuer aux synergies avec ses conventions sœurs.

Le KENYA a encouragé l'adoption d'un instrument mondial sur la sécheresse. Le MEXIQUE a suggéré de créer un « programme mondial permanent » sur la résilience à la sécheresse, en partenariat avec des institutions internationales spécialisées.

Avec le NIGERIA, le GHANA a souligné le lien entre la sécheresse, les conflits fonciers et la migration forcée. Le délégué a appelé à investir dans des systèmes d'alerte précoce, à adopter des pratiques prudentes de GDT et à donner aux communautés les moyens de devenir plus résilientes.

Le PAKISTAN a parlé de son expérience récente en matière d'incendies de forêt provoqués par la sécheresse, appelant à un renforcement accru des capacités des Parties affectées, y compris en matière de détection précoce et de mesures d'atténuation. La RÉPUBLIQUE DE CORÉE a proposé de partager ses expériences en matière de programmes de plantation d'arbres à grande échelle, affirmant que cette approche peut considérablement atténuer la sécheresse.

Soulignant les graves conséquences de la sécheresse sur les populations les plus vulnérables, le porte-parole des OSC a souligné l'importance de veiller à l'équité dans les mesures d'atténuation des risques. Il a appelé à se concentrer sur « les vrais leviers pour agir » en faisant preuve de solidarité avec les agriculteurs, les jeunes et les femmes, le secteur privé et les autres acteurs sur le terrain.

En réponse, le Secrétariat a pris note des appels à l'élargissement des indicateurs de sécheresse et à la poursuite de l'examen et de la mise à jour des conseils de bonnes pratiques en collaboration avec le CST et l'ISP.

Objectif stratégique 4 : Le Secrétariat a présenté le sous-article (ICCD/CRIC(21)/5) sur cet objectif (générer des avantages environnementaux mondiaux grâce à une mise en œuvre efficace de la Convention), mettant en exergue les trois indicateurs utilisés dans les rapports, à savoir, les évolutions dans : les stocks de carbone au-dessus et en-dessous des sols; l'abondance et la répartition des espèces sélectionnées ; et la proportion de sites importants pour la biodiversité terrestre et d'eau douce couverts par des aires protégées. L'orateur a indiqué que les rapports reflétaient une tendance à la baisse dans la Liste rouge de l'UICN, qui montre les tendances du risque global d'extinction pour des groupes d'espèces, et une tendance à la hausse dans la proportion de Zones terrestres clés pour la biodiversité (ZTCB) couvertes par des aires protégées.

Le PAKISTAN a appelé à de plus grandes synergies avec les données pour les ODD et l'Outil de communication des données (OCD) utilisé pour la CDB et d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME), précisant que ce dernier peut être d'un avantage significatif pour la CNULD. L'ARGENTINE a déclaré que si les données géo-spatiales sont approuvées, leur qualité doit être assurée et vérifiée avant leur utilisation afin de ne pas compromettre leur fiabilité.

L'INDE a souligné la nécessité de : rationaliser les processus d'élaboration des rapports ; équilibrer les objectifs de conservation et de développement durable ; et développer des partenariats de recherche avec des ONG et des communautés locales, qui jouent un rôle dans la protection des ZTCB.

L'UE a déclaré que la réalisation de la NDT, ainsi que le recours à des solutions fondées sur la nature, peuvent contribuer à renforcer les synergies entre les trois Conventions de Rio. La déléguée a demandé une évaluation plus approfondie de la façon dont l'indicateur OCD proposé profite à la CNUCLD, notant l'absence d'un lien clair avec la Convention.

SAINTE-LUCIE et SAINT-KITTS-ET-NEVIS ont déclaré que la situation des petits États insulaires en développement (PEID) des Caraïbes n'a pas été représentée de manière adéquate dans la génération de données quantitatives.

L'AUSTRALIE a décrit sa création et son financement d'aires protégées autochtones, qui assurent une gestion durable de l'environnement avec des résultats environnementaux positifs. Le délégué des ÉTATS-UNIS a souligné l'importance d'une planification durable de l'utilisation des terres pour atteindre les objectifs de la CNUCLD et a exhorté les Parties à augmenter le pourcentage de leurs terres sous protection pour prévenir la dégradation des terres.

La CONVENTION DE RAMSAR a souligné l'importance des zones humides et leur dégradation et perte continues. Le délégué a parlé des liens entre la Convention de Ramsar et la CNUCLD et les outils d'évaluation et d'établissement des rapports utilisés dans le cadre de la Convention de Ramsar.

Les OSC ont déclaré que l'importance de la conservation des terres dans la protection de la biodiversité est sous-estimée, ont souligné la valeur des terres pastorales dans la protection de la biodiversité tout en fournissant une source alimentaire durable, et ont exhorté à réduire les investissements qui provoquent la dégradation des terres.

Répondant aux observations, le Secrétariat a mis en exergue, entre autres : la nécessité de répondre aux préoccupations exprimées par les PEID ; une volonté générale d'approuver l'indicateur OCD ; et la nécessité d'une harmonisation et d'une complémentarité des outils. Il a noté les premières discussions avec le PNUE pour intégrer le Cadre stratégique de la CNUCLD dans l'OCD, ainsi qu'avec la FAO et la CDB sur l'harmonisation avec le PRAIS, et a déclaré qu'ils étaient heureux d'explorer de nouvelles synergies avec la Convention de Ramsar.

Flux financiers : Objectif stratégique 5

Jeudi, Louise Baker, Directrice générale du Mécanisme Mondial, a présenté l'analyse préliminaire de l'Objectif stratégique 5 (mobiliser des ressources financières et non financières substantielles et supplémentaires pour soutenir la mise en œuvre de la Convention en établissant des partenariats efficaces aux niveaux mondial et national) ([ICCD/CRIC\(21\)/6](#)). Elle a souligné les propositions visant à renforcer le soutien, notamment pour envisager d'inclure un produit financier spécifique dans le cadre du projet d'activités habilitantes financé par le FEM, portant sur le renforcement des capacités institutionnelles et professionnelles des Parties au niveau national.

Le GROUPE AFRICAÏN, soutenu par l'ASIE PACIFIQUE, l'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE et le MEXIQUE, a appelé à une meilleure intégration de la science dans la Convention à travers la participation financière des correspondants scientifiques et technologiques. Les ÉTATS-UNIS, faisant part de leur accord, ont ajouté que les Parties seront tenues d'augmenter leurs contributions pour que cela se produise.

L'ARGENTINE et le MEXIQUE ont déploré le sous-financement persistant des activités de la Convention dans la région du GRULAC. Le JAPON s'est dit préoccupé par le fait que sa contribution financière de plus de 400 millions de dollars pour la période de référence ait été omise du rapport et a appelé à rectifier cette situation.

L'UE s'est félicitée de l'inclusion des nouveaux indicateurs provisoirement adoptés, mais s'est déclarée préoccupée par le fait que l'approche « ascendante » ait créé des problèmes de comparabilité. Le délégué a appelé à des efforts visant à promouvoir des méthodologies robustes et harmonisées pour améliorer le profil de la DDTS dans la coopération internationale au développement et renforcer les synergies avec d'autres AME. Rappelant le succès de la collecte de fonds de l'[Accélérateur de la Grande Muraille Verte](#), il s'est félicité d'un examen du projet et du partage des leçons apprises.

Le Maroc, au nom du GROUPE AFRICAÏN, décrivant le Mécanisme mondial comme étant « un mécanisme de facilitation », a appelé à la création d'un instrument financier dédié à la CNUCLD. Le délégué a en outre appelé à une coopération renforcée avec le FEM et le Fonds vert pour le climat, reconnaissant qu'une concentration sur la NDT peut contribuer à atteindre 30 % des objectifs climatiques.

L'ÉQUATEUR a appelé à : l'établissement d'un objectif de financement mondial qui précise les besoins de chaque pays ; accorder plus d'attention au genre ; et exhorter les pays pour partager des histoires de réussite en matière de transfert de technologies et de modèles de financement innovants.

Le VENEZUELA a déclaré que l'évaluation des besoins devrait déterminer les domaines dans lesquels le financement fait défaut ainsi que les sources potentielles de financement.

La porte-parole des OSC a déclaré que l'accès aux ressources doit être souple et approprié pour aider les communautés à atteindre la NDT et les ODD. Elle a demandé plus de détails sur les actions des donateurs et a appelé à davantage de soutien aux peuples autochtones, aux femmes, aux jeunes et aux communautés et organisations locales.

En réponse, Baker a déclaré que le Mécanisme Mondial affine et améliore ses méthodologies, encourage le financement de projets multisectoriels et multi-pays susceptibles d'attirer des financements provenant de sources et de guichets multiples, et entreprend une évaluation pour mieux comprendre les besoins et identifier les ressources disponibles et les déficits de financement.

Mise en œuvre des objectifs volontaires de NDT et efforts de mise en œuvre connexes

Lundi, le Directeur général du Mécanisme mondial, Baker, a présenté le rapport du Mécanisme sur cette question ([ICCD/CRIC\(21\)/8](#)), notant que le document fournit une mise à jour sur le processus de définition des objectifs de NDT, ainsi que des conclusions et recommandations pour examen par la CRIC 21.

L'UE a reconnu les « mesures remarquables » prises par la détermination et la mise en œuvre d'objectifs volontaires en matière de NDT, se félicitant du lancement de la deuxième phase de définition des objectifs. Notant la nature transversale de la NDT, elle a appelé au renforcement de la coordination avec les points focaux nationaux dans d'autres domaines, tels que la biodiversité, le changement climatique, la foresterie et la gestion des risques de catastrophe.

L'ARGENTINE a déclaré qu'elle est l'un des 18 pays à avoir entrepris la deuxième phase de définition d'objectifs volontaires en matière de NDT. Tout en accueillant favorablement le

financement privé, la déléguée a déclaré qu'il ne devrait pas remplacer le financement des institutions multilatérales. Le MAROC a déclaré que l'adoption de l'objectif de NDT a créé un cadre approprié pour lutter contre la DDTS.

Signalant que de nombreux pays qui ont fixé des objectifs volontaires de NDT n'ont jusqu'à présent pas reçu de soutien, la GUINÉE ÉQUATORIALE a appelé à un financement ciblé sur les pays qui n'ont pas bénéficié de la première série de projets, « afin qu'aucun pays ne soit laissé pour compte ». La RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE a fait état de la mise en place par son gouvernement d'un programme visant à remédier aux terres dégradées et à le lier aux ODD.

La Chine, au nom de l'ASIE PACIFIQUE, a déploré que la CNULD reçoive moins d'attention et de financement que les autres Conventions de Rio, et a appelé à un accès plus rapide et plus efficace aux sources de financement et à la rationalisation du processus.

La RÉPUBLIQUE DE CORÉE a exprimé l'espoir que la [Peace Forest Initiative](#) (Initiative pour les forêts de la paix), une initiative de la CNULD et du Service coréen des forêts lancée en 2019, catalysera la coopération dans la restauration des terres et des forêts dans les zones touchées par le conflit.

L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN) a décrit le travail de l'organisation pour restaurer les parcours, notant qu'ils couvrent plus de 30 % de la superficie terrestre mondiale.

L'OADA a fait état de son soutien à des projets de restauration des terres au Yémen et à Oman, évoquant ses projets visant à déployer son soutien dans davantage de pays.

La porte-parole des OSC a souligné certains chiffres « manquants » dans le cycle de soumission des rapports actuels, précisant, entre autres, que 48 Parties n'ont pas soumis de rapports nationaux, tandis que 44 % n'ont pas validé leurs données. Elle a exhorté les Parties à fixer et à mettre en œuvre des objectifs plus ambitieux en matière de NDT, de manière inclusive et participative.

Répondant aux questions soulevées, Baker a parlé :

- des efforts accrus pour forger des partenariats afin d'assurer un soutien financier supplémentaire aux pays, en mettant de plus en plus l'accent sur des projets régionaux à plus grande échelle ;
- des travaux en cours pour explorer des sources de financement plus innovantes, telles qu'un projet pilote d'échange de dette pour le Sri Lanka ; et
- de l'exploration de sources de financement dédiées aux OSC.

Rapport d'activité du groupe de travail informel sur les politiques et mesures de mise en œuvre efficaces pour lutter contre la sécheresse dans le cadre de la CNULCD

Mardi matin, Michael Brüntrup, Coprésident du GTI sur la Sécheresse, a présenté le rapport d'avancement du GTI ([ICCD/CRIC\(21\)/10](#)). Il a expliqué que 48 propositions initiales avaient été réduites à huit options politiques clés pour examen par la CdP.

De nombreuses Parties ont accueilli favorablement le rapport d'avancement et ont réitéré l'importance du travail du Groupe de Travail Informel. L'UE a signalé que la liste des options politiques est complète et diversifiée. La déléguée a souligné la nécessité d'une approche intégrée de la sécheresse étant donné ses relations avec d'autres défis environnementaux, tels que les incendies de forêt et le changement climatique, ainsi que ses impacts socio-économiques, notamment la sécurité alimentaire et la migration. Elle a déclaré que les solutions de gestion de la sécheresse devraient intégrer des solutions fondées sur la nature et des

pratiques durables en matière d'eau, et promouvoir l'égalité des sexes ainsi qu'une coordination et une coopération étroites avec d'autres processus.

L'AUSTRALIE a appelé à des solutions pratiques pouvant être mises en œuvre rapidement et efficacement. Il a soutenu le renforcement des mécanismes financiers existants et une utilisation plus efficace des flux financiers actuels. Le délégué a également exhorté à éviter la duplication des options techniques pour un nouvel objectif mondial de lutte contre la sécheresse et un nouveau programme de travail, citant des travaux similaires dans des forums tels que la CDB et [l'Initiative foncière mondiale du G20](#).

Eswatini, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a appelé à un instrument contraignant mondial sur la sécheresse. L'ARGENTINE a déclaré que les efforts axés sur la région et le renforcement des instruments existants devraient être poursuivis avant d'envisager un instrument contraignant à l'échelle mondiale. L'ÉQUATEUR a évoqué la complexité des options juridiquement contraignantes et a soutenu un examen plus approfondi de la valeur ajoutée d'un tel instrument.

Le délégué des ÉTATS-UNIS a souligné l'importance de se concentrer sur la résilience à la sécheresse et a décrit le travail de [l'International Drought Resilience Alliance](#) (Alliance internationale de résilience à la sécheresse).

MADAGASCAR a déclaré que son pays espère établir un plan national contre la sécheresse avec le soutien du Mécanisme mondial. Le LIBÉRIA a souligné la nécessité d'une action décisive et immédiate contre la sécheresse, notant que des raccourcis pourraient aboutir à des résultats insuffisants. Le KIRGHIZISTAN a déclaré qu'une plus grande attention doit être accordée aux activités de la CNULCD, dans la mesure où la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) retient souvent davantage l'attention.

L'ÉQUATEUR a déclaré que les options du GTI nécessitent des discussions et une élaboration plus approfondies avant la CdP 16. Il a déclaré que les différentes options, en particulier celles sur le financement, peuvent être traitées de manière complémentaire pour soutenir les thèmes de la CNULCD. Le VENEZUELA a déclaré que le transfert de technologie est essentiel pour lutter contre la sécheresse, tout comme la promotion de la coordination et des partenariats avec les institutions aux niveaux national et international.

Les OSC ont souligné la nécessité d'échanger des connaissances et les approches et technologies éprouvées de GDT pour lutter contre la sécheresse. Le délégué a déclaré que les mesures de secours doivent être conçues pour éviter de provoquer des effets pervers.

Pour conclure, le Coprésident du GTI, Brüntrup, a cité des chevauchements entre les options, qui seront encore réduits. Au sujet des discussions en cours sur les options contraignantes et non contraignantes, il a évoqué l'apprentissage des expériences d'autres accords multilatéraux, ainsi que des organisations régionales ayant une expérience dans la gestion de la sécheresse.

Améliorer les procédures de communication ainsi que la qualité et le format des rapports à soumettre à la CdP

Jeudi, le Secrétariat a présenté le rapport d'avancement ([ICCD/CRIC\(21\)/7](#) et [INF.2](#)), décrivant les opportunités et les défis du processus actuel de soumission des rapports PRAIS 4 ainsi que les propositions visant à améliorer les futures communications. Un panel a ensuite présenté des expériences sur le processus

d'élaboration des rapports du point de vue régional, technique et financier.

Les exposés du Panel : S'exprimant au nom du GRULAC, l'Équateur a décrit le processus d'établissement des rapports via PRAIS comme «non seulement un exercice académique», mais comme un outil permettant de concevoir, de prioriser et d'institutionnaliser les politiques de GDT et de démontrer que la dégradation des terres est un problème mondial. Le délégué a affirmé que nombre de pays n'étaient pas en mesure d'entreprendre des processus complets d'élaboration de rapports en raison de retards de financement et a appelé à une plus grande attention aux besoins financiers des pays lors du suivi futur.

Le Cameroun, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a signalé une baisse de 14% des rapports nationaux par rapport au cycle précédent, chose qu'il a attribuée aux défis organisationnels et financiers. Le délégué a souligné l'importance de reconnaître les disparités entre les pays, ainsi que la nécessité d'intensifier le soutien technique et financier pour le renforcement des capacités de collecte de données spécifiques au contexte.

Ingrid Teich, World Overview of Conservation Approaches and Technologies (WOCAT), a présenté des réflexions sur une initiative visant à faciliter les processus d'élaboration de rapports inclusifs en Turquie, au Bhoutan, au Panama, en Colombie, en Équateur et en Bosnie-Herzégovine. Elle a expliqué que malgré le court laps de temps, ces pays ont pu intégrer les données par défaut à une analyse plus approfondie, permettant ainsi la reclassification des catégories de données pour mieux refléter les réalités locales.

Ulrich Apel, FEM, a déclaré que dans le cadre du cycle du FEM-7, 475 millions de dollars ont été alloués au domaine d'intervention sur la dégradation des terres (LDFA), et que 122 pays ont été approuvés pour des projets-cadres d'activités habitantes de la CNULCD. Apel a indiqué que des efforts étaient en cours pour collaborer avec un ensemble plus large d'agences partenaires et a souligné une augmentation prévue de 30 % du financement du LDFA.

Susan Mathew, Conservation International, a parlé des efforts visant à soutenir les processus d'établissement de rapports des Parties en garantissant l'interopérabilité de [Trends.Earth](#), une plateforme en ligne de surveillance de la dégradation des terres, et de PRAIS 4. Elle a souligné : la finalisation des données par défaut pour tous les indicateurs géo-spatiaux afin de pré-remplir les communications nationales ; permettre un téléchargement transparent des données vers PRAIS 4 ; et aider les Parties à la Convention à corriger les calculs par défaut pour l'indicateur 15.3.1 des ODD.

Le débat : Tout en remerciant le FEM et divers prestataires de services techniques pour leur soutien à l'élaboration des rapports nationaux, de nombreux pays ont révélé qu'ils étaient toujours confrontés à des contraintes financières et techniques. Plusieurs pays, dont l'ARGENTINE, le PÉROU et les ÎLES COOK, ont appelé à un décaissement initial des fonds à l'avenir, afin de faciliter un processus d'élaboration approfondi.

Plusieurs délégués, dont ceux de la CHINE, de l'UE et de l'ASIE PACIFIQUE, ont souligné la nécessité de vérifier et de valider les données par défaut. Le délégué des ÉTATS-UNIS a déclaré que les données par défaut non vérifiées ne devraient pas être incluses dans les rapports et a souhaité que le prochain cycle de rapports soit plus simple et que la qualité des rapports soit améliorée.

HAÏTI a déclaré que les données par défaut sont utiles, mais que les données locales sont nécessaires pour répondre aux priorités nationales.

L'UE a déclaré que l'incapacité de certains États à soumettre des rapports nationaux a entravé les efforts visant à compiler des données mondiales complètes. Le GUATEMALA a fait part de son souhait de soumettre des rapports nationaux contenant des données reflétant les conditions locales, précisant que les données par défaut ont dû être utilisées en raison du manque de données nationales.

Le GHANA a déclaré que la terre est « la mère de toutes les questions transversales », dans la mesure où la restauration des terres apporte des avantages à la fois pour le climat et pour la biodiversité. La RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) a décrit les projets de son pays visant à utiliser des outils de planification et de gestion de l'occupation des terres pour mieux cartographier et identifier la dégradation des terres avec des données fiables.

SAINTE-LUCIE a déploré le manque de données spatiales dans les PEID et a déclaré qu'un portail géo-spatial national améliorerait la qualité des rapports. Avec SAINT-KITTS-ET-NEVIS, le délégué a mentionné les mécanismes visant à faciliter l'établissement de rapports, tels que l'[Initiative de Partenariat pour la Gestion Durable des Terres](#) (PISLM), qui soutient les efforts d'établissement de rapports des PEID des Caraïbes et leur permet de présenter leurs rapports à temps. Il a encouragé les autres PEID à utiliser ces mécanismes. Le délégué des ÎLES COOK a soutenu l'utilisation continue de divers outils, notamment des didacticiels et des webinaires en ligne, et, avec SAINT VINCENT ET LES GRENADINES, a déclaré que les PEID ont besoin d'un soutien pour faciliter la mesure du carbone organique du sol.

HAÏTI a décrit les défis liés à l'utilisation de PRAIS 4, le PÉROU exprimant le besoin d'améliorations. L'AUSTRALIE a déclaré que son pays a trouvé que le PRAIS 4 était convivial et accessible à de multiples acteurs infranationaux et que les tutoriels du PRAIS ainsi que la révision et l'assistance fournie par le Secrétariat étaient utiles.

Le TCHAD a remercié le Secrétariat de la CNULCD pour son « énorme soutien » lors de l'élaboration de son rapport national. Le délégué a évoqué les difficultés liées à la quantification du stock de carbone dans le sol et a appelé au renforcement des capacités en matière de données géo-référencées.

L'URUGUAY a parlé de certains impacts négatifs des changements d'occupation des terres sur la biodiversité, y compris la conversion des pâturages en forêts et les plantations forestières commerciales remplaçant les forêts autochtones. Le délégué a déclaré qu'une expertise sur la manière de lutter contre ces types de conversion est nécessaire.

Le VENEZUELA a soutenu le maintien du programme de formation Trends.Earth, soulignant son importance pour l'obtention de données permettant de répondre à l'indicateur 15.3.1 des ODD. La RDC a déclaré qu'elle ne pouvait pas terminer son rapport sur la plateforme PRAIS 4 en raison d'un manque de financement.

Les OSC ont souligné l'importance de la communication et de l'engagement avec les parties prenantes ainsi que de la formation des parties prenantes.

Pour conclure, Mathew a déclaré que Conservation International s'efforce d'améliorer la capacité de traitement de Trends.Earth. Apel a déclaré que le FEM s'engage à rendre le financement disponible le plus tôt possible pour le prochain cycle de soumission des rapports. Le PNUE a fait état des

efforts visant à rationaliser ses pratiques de financement afin de réduire les retards et a noté que le PISLM fournissait un outil rationalisé et coordonné qui aboutissait à la livraison des fonds en temps opportun. Teich a souligné l'importance des données et des processus intégrés et de l'élaboration de méthodologies et directives pour valider les données.

Cadres politiques et sujets thématiques : tempêtes de sable et de poussière, sécheresse, régime foncier et genre

Cet article de l'ordre du jour a été abordé mardi et mercredi, avec des discussions basées sur une note du Secrétariat, qui fournit un résumé des activités entreprises par le Secrétariat et le Mécanisme Mondial sur les cadres politiques et les questions thématiques liées aux TSP, à la sécheresse, au régime foncier, et au genre.

La sécheresse : Le Secrétariat a présenté ce sous-article mardi, expliquant que le rapport (ICCD/CRIC21/9) se concentre sur la mise en œuvre de la Drought Initiative, l'Initiative contre la sécheresse de la CNULCD, au cours de la période triennale 2022-2024, ainsi que sur les activités de renforcement des capacités et d'échange de connaissances, telles que Drought Toolbox la boîte à outils contre la sécheresse de la CNULCD.

Saluant le rapport, l'UE a souligné l'importance de donner la priorité à la résilience à la sécheresse au niveau national. La déléguée a proposé que la CdP 16, entre autres choses : appelle à l'examen de la mise en œuvre des initiatives existantes et planifiées contre la sécheresse, y compris leur statut de financement ; et mandate le Mécanisme mondial pour explorer les options de financement de la résilience à la sécheresse en tant que question transversale pour les trois Conventions de Rio.

La CHINE a mis en exergue ses capacités techniques et son expérience dans la gestion intégrée des risques de sécheresse et a offert son soutien aux Parties pour renforcer leurs réponses à la sécheresse. La déléguée a appelé à des efforts supplémentaires pour garantir le financement de la sécheresse et à une concentration sur les impacts et les pertes dues à la sécheresse dans le cadre politique.

L'ARGENTINE a souligné l'importance de lier la gestion de la sécheresse à une gouvernance foncière responsable, notamment à travers l'accès à la justice pour les communautés affectées, citant l'accord régional d'Escazú sur l'accès à l'information, la participation du public et la justice en matière d'environnement comme un bon modèle.

Fidji, au nom des PEID du PACIFIQUE, a qualifié la sécheresse dans le Pacifique de « désastre rampant » ayant un impact profond sur la sécurité alimentaire et la disponibilité de l'eau douce. Signalant que l'Initiative de lutte contre la sécheresse de la CNULCD n'est entreprise que dans l'un des 15 pays de la sous-région, il a préconisé davantage de programmes dédiés aux PEID, qui manquent de capacités en matière de préparation à la sécheresse et de planification de l'atténuation.

La RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE a proposé d'établir un centre régional d'alerte précoce en matière de sécheresse. L'ÉQUATEUR a fait écho aux appels à donner la priorité à la résilience et aux approches ciblées qui lient le changement climatique, le développement durable et la réduction des risques de catastrophe. Le délégué a appelé à une assistance technique pour favoriser l'échange de connaissances, notamment par le biais de la Communauté de pratiques sur la gestion intégrée de la sécheresse.

Le délégué des ÉTATS-UNIS a souligné les liens entre la sécheresse et les mauvaises pratiques de gestion des terres,

proposant un soutien accru à la planification pangouvernementale en matière de sécheresse, afin de renforcer la résilience. Il a cité le Programme d'héritage d'Abidjan comme modèle pour la manière de renforcer la volonté politique aux plus hauts niveaux.

L'EGYPTE a appelé à se concentrer sur la coordination régionale au niveau des bassins fluviaux. Le TCHAD a déclaré que l'accélération de la pénurie d'eau et du stress hydrique conduira à une migration forcée et à une intensification des conflits, et a exhorté les Parties à adopter un instrument contraignant sur la sécheresse.

La FAO a fait part de son soutien aux plans nationaux de lutte contre la sécheresse, notamment par le biais d'un portail mondial sur le financement de la sécheresse. Les OSC ont souligné que la fréquence et la gravité croissante des sécheresses et leurs impacts nécessitent le partage des connaissances et des instruments solidaires à tous les niveaux pour leur gestion proactive.

En réponse, le Secrétariat a souligné un projet en cours soutenu par le FEM et mis en œuvre par la FAO et le Mécanisme mondial pour permettre des activités dans un groupe pilote de pays. Répondant à une demande d'informations, l'orateur a confirmé que des discussions étaient en cours pour organiser la réunion de haut niveau 2024 sur la politique nationale contre la sécheresse +10, la CNULCD coordonnant deux des neuf axes de travail de cette dernière.

Les tempêtes de sable et de poussière : Présentant ce sous-article, mardi, le Secrétariat a indiqué que le rapport (ICCD/CRIC21/9) met en évidence les efforts de mise en œuvre pertinents pour les TSP et fournit des recommandations, notamment sur la manière de gérer leurs sources. Il a souligné la récente déclaration du 12 juillet comme Journée internationale de lutte contre les TSP, qui a été commémorée pour la première fois cette année avec le lancement par le Secrétariat d'une boîte à outils des TSP pour soutenir les décideurs politiques et les praticiens. Il a également souligné la création de la Coalition des Nations Unies pour lutter contre les tempêtes de sable et de poussière, lancée lors de la COP 14.

De nombreux pays ont salué la création de la Coalition, la Journée internationale sur les TSP et le lancement de la boîte à outils des TSP, qui, selon eux, soulignent l'importance croissante des TSP au niveau mondial. L'UE a encouragé le Secrétariat à promouvoir l'utilisation de la boîte à outils. Le délégué a souligné l'importance d'impliquer les pays touchés par les TSP dans l'élaboration de directives politiques anticipées de lutte contre les TSP et a souligné l'importance des mesures d'adaptation aux TSP et d'atténuation des sources, telles que la GDT et la lutte contre la sécheresse.

Le LIBAN, le PAKISTAN et le NIGERIA ont souligné la nature transfrontalière des TSP, qui nécessite un échange de connaissances et une coopération aux niveaux régional et sous-régional, ainsi que la nécessité d'un financement adéquat. Le LIBAN a décrit un récent voyage de représentants de 12 pays pour observer les efforts de la Chine dans la lutte contre les TSP, saluant les efforts du pays visant à lutter, par exemple, contre l'empiètement du sable dans les villes.

La FAO a annoncé la parution prochaine d'un guide sur la lutte contre les TSP dans l'agriculture, affirmant que cette question suscite des inquiétudes au niveau international. La CHINE a souligné l'importance d'accroître la recherche et d'établir des systèmes de recherche efficaces pour étudier les impacts humains des TSP.

L'ARGENTINE a souligné la fréquence croissante des TSP en Argentine et au Chili et a appelé à une coopération régionale.

Les ÉTATS-UNIS ont exprimé leur soutien aux travaux de la CNULCD consacrés aux impacts des TSP sur la qualité de l'air, les infrastructures et la santé des sols, et ont invité les Parties à utiliser les études pertinentes réalisées aux États-Unis.

La TUNISIE a souligné l'importance d'un soutien approprié aux pays touchés par les TSP et à la gestion durable des terres et des sols pour réduire les impacts des TSP. Le TCHAD a appelé à une expertise technique pour contrôler les TSP. L'IRAK a déclaré que des efforts de collaboration internationale concertés étaient nécessaires pour lutter contre les TSP et leurs impacts sur la santé et sur l'environnement.

L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE (ECO) a décrit les impacts négatifs des TSP sur la santé, l'agriculture, l'industrie, le tourisme et les transports, et a souligné la nécessité de s'attaquer à ses causes profondes, notamment la dégradation de l'environnement et le changement climatique.

En réponse aux observations, le Secrétariat a fait état de la nécessité de sensibiliser davantage au problème des TSP et a déclaré que la boîte à outils relative aux TSP devrait être améliorée pour inclure un inventaire accessible d'outils et de technologies.

Le Genre : Le Secrétariat a présenté le rapport d'avancement sur ce cadre politique (ICCD/CRIC21/9), résumant les actions nationales entreprises et les stratégies pour impliquer les femmes et les jeunes dans les activités de GDT et de restauration des terres, y compris à travers la participation aux processus de prise de décision et aux incitations financières.

La BOSNIE-HERZÉGOVINE a souligné la nécessité de supprimer les restrictions juridiques et culturelles sur les droits de genre, en particulier en ce qui concerne le régime foncier, l'héritage et la propriété. L'ARGENTINE a décrit le rôle des femmes dans la GDT et a souligné la nécessité, entre autres, du financement de projets et de la protection des droits à la vie, à l'eau et à l'environnement. Le Zimbabwe, au nom du GROUPE AFRICAIN, a déclaré que l'autonomisation des femmes et des jeunes favorisera une meilleure mise en œuvre de la CNUCLD.

L'UE a souligné l'importance de promouvoir des activités qui renforcent les synergies en matière de politiques d'égalité des sexes dans les trois conventions de Rio et a appelé à une plus grande visibilité des questions d'égalité des sexes et du Groupe de travail sur l'égalité des sexes lors des réunions de la CNULCD. Elle a appelé, entre autres choses, à renforcer les actions visant à garantir les droits fonciers, à accroître l'accès au financement et à améliorer les rapports sur le genre.

Le TCHAD a déclaré que les DDTs affectent différemment les hommes et les femmes et que même si elles sont les plus touchées, les femmes jouent également un rôle important dans la lutte contre ces problèmes. ESWATINI a soutenu une autonomisation accrue des femmes, en particulier dans les zones rurales où elles jouent un rôle important dans la lutte contre la dégradation des terres.

La NAMIBIE a déclaré que les projets de lutte contre la dégradation des terres devraient prendre en compte l'égalité des sexes et garantir l'implication des femmes et des jeunes dans la prise de décision. CUBA a appelé à l'intégration des politiques de genre aux niveaux étatiques et infra-étatiques pour autonomiser les femmes et réduire les écarts entre les sexes. Le délégué a décrit la législation de son pays visant à favoriser l'égalité des sexes pour les femmes rurales et a déclaré que la formation et l'autonomisation économique sont essentielles.

La FAO a décrit certaines de ses activités visant à autonomiser les femmes, notamment par le développement des capacités et la fourniture d'espaces d'apprentissage permettant aux femmes dirigeantes de partager leurs expériences.

Les OSC ont exhorté, entre autres : à établir des priorités et des stratégies pour autonomiser les femmes et à faciliter l'accès aux technologies pour améliorer les conditions de travail des femmes ; à reconnaître pleinement les droits des femmes à accéder à la terre et au régime foncier ; et à des priorités sensibles au genre pour lutter contre la désertification.

Régime foncier : Le Secrétariat a présenté le rapport d'avancement sur ce cadre politique (ICCD/CRIC21/9), qui encourage les Parties à intégrer la sécurité foncière dans la mise en œuvre de la CNULCD.

Le Ghana, au nom du GROUPE AFRICAIN, a appelé à la mise en place de garanties sociales et environnementales et des mécanismes de règlement des griefs. Le délégué a souligné le rôle crucial de l'autonomisation financière des femmes, affirmant que celle-ci est intrinsèquement liée aux actifs fonciers. LA GAMBIE a encouragé le soutien à des programmes complets qui contribuent aux droits fonciers des femmes.

La JORDANIE a souligné le lien entre la sécurité foncière au niveau local et l'objectif de la Convention consistant à améliorer les conditions de vie des populations locales.

L'UE a déclaré que l'insécurité foncière constitue un obstacle au progrès de la NDT, appelant à y faire référence plus explicitement dans le processus de définition des objectifs de la NDT 2.0 et à reconnaître tous les droits fonciers légitimes, qu'ils soient formels ou non.

L'AUSTRALIE a mis en exergue les initiatives politiques en cours visant à renforcer les droits fonciers des peuples autochtones, qui gèrent plus de 50% de la superficie de l'Australie.

Le MEXIQUE a souligné la nécessité d'approches intergénérationnelles dans le domaine des terres gérées par les Autochtones. Le GABON a souligné l'importance de garantir qu'un accès accru à la terre n'entraîne pas d'impacts négatifs sur la conservation de la biodiversité.

La FAO a souligné les liens entre la sécurité foncière, l'accès aux marchés et le soutien technique dans la gestion à long terme des terres, des forêts et d'autres ressources naturelles et la génération d'opportunités économiques tout au long des chaînes de valeur. Parmi les nouveaux projets, le délégué a mentionné le matériel de sensibilisation sur le lien entre la NDT et le régime foncier et l'ajout d'un module sur le régime foncier à la base de données mondiale GDT de WOCAT.

Les OSC ont exhorté les Parties à donner la priorité à la collecte de données sur les droits légitimes avant d'élaborer des plans de NDT, notant qu'une gouvernance foncière responsable est une condition préalable à la lutte contre les DDTs.

En réponse, le Secrétariat a reconnu que le programme de définition d'objectifs de la NDT 2.0 était initialement axé sur la planification intégrée de l'utilisation des terres et a fait état d'efforts visant à intégrer le régime foncier et les garanties environnementales et sociales dans la nouvelle phase des projets nationaux.

Consultations participatives sur les conclusions et recommandations de l'évaluation indépendante entreprise dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du cadre stratégique de la CNULCD 2018-2030

Ces consultations ont eu lieu jeudi et vendredi et ont été modérées par le Coprésident du groupe de travail informel sur l'évaluation à mi-parcours, Daniel Van Assche (Commission européenne). Van Assche a présenté un rapport récapitulatif contenant les principales conclusions et recommandations (ICCD/CRIC/(21)/CRP.2) extraites d'un rapport plus long d'une évaluation indépendante entreprise pour améliorer encore les performances pendant la durée restante du Cadre stratégique (2018-2030). Il a déclaré que le GTI préparera son rapport pour

la CdP 16 sur la base des commentaires des participants et des conclusions de l'évaluation.

Lors des observations d'ordre général, de nombreuses Parties ont salué le travail du groupe de travail informel et ont salué l'évaluation indépendante. Beaucoup ont également soutenu une participation scientifique accrue à la CNULCD, ainsi que la nécessité d'accroître la visibilité et l'influence de la Convention sur les processus budgétaires nationaux.

L'Équateur, au nom du GRULAC, a appelé à la simplification des messages et des outils scientifiques et politiques et, à la lumière des futurs processus d'évaluation, à l'amélioration du processus de suivi. L'UE a regretté que la prise en compte de l'égalité des sexes n'ait pas été davantage ciblée dans le rapport de synthèse de l'évaluation.

Le Pakistan, au nom de l'ASIE PACIFIQUE, a souligné la nécessité d'une visibilité accrue de la Convention et d'options en matière de soutien budgétaire pour le Secrétariat.

L'Ouganda, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a exprimé son inquiétude face au fait que les pays prennent des mesures guidées par d'autres cadres, accusant cet état d'esprit de « diminuer » le statut de la CNUCLD. Il a également déploré l'incapacité de la CNULCD à influencer les processus budgétaires nationaux.

Le VENEZUELA a déclaré que le Secrétariat devrait soutenir le travail de plaidoyer à tous les niveaux pour la mise en œuvre du Cadre stratégique. Les OSC ont appelé à leur plus grand engagement dans l'examen du Cadre stratégique et dans la prise de décision, compte tenu de leur expérience et de leur expertise en matière de mise en œuvre et de dialogue politique.

Ansgar Eussner, consultant indépendant, a ensuite présenté chaque élément de l'évaluation, suivi des observations de l'assistance.

Concernant les engagements politiques et financiers, Eussner a déclaré que, même si la CNULCD est considérée comme pertinente, elle est politiquement éclipsée par les autres Conventions de Rio, ce qui entraîne une moindre influence sur la budgétisation nationale. Il a déclaré que l'évaluation recommandait, entre autres, d'établir des objectifs plus globaux pour faciliter la mise en œuvre et améliorer l'efficacité de la mobilisation des ressources.

L'UE a déclaré que la CNULCD a le potentiel de se positionner comme le point de référence mondial pour l'utilisation et la gestion durables des terres. Le délégué des Îles Cook, au nom de l'ASIE PACIFIQUE, a appelé à l'établissement d'un objectif mondial pour rallier les engagements politiques et financiers à tous les niveaux. L'Ouganda, au nom du GROUPE AFRICAÏN, avec l'ARGENTINE, a déclaré que les objectifs quantifiables sont utiles mais qu'ils doivent être pratiques et réalistes, le GROUPE AFRICAÏN soulignant qu'ils doivent s'appliquer à la fois aux pays parties touchés et développés. Le délégué a indiqué que les Parties non concernées doivent être tenues de compléter entièrement leurs rapports afin de contribuer à fournir une image globale et à partager les meilleures pratiques.

Les OSC ont déclaré que les liens entre la dégradation des terres, le changement climatique, la sécurité alimentaire et la biodiversité doivent être soulignés par la CNULCD pour inspirer un engagement politique sérieux.

Présentant la sous-section sur l'**action à plus grande échelle sur le terrain**, Eussner a déclaré que la restauration des terres doit devenir une « approche pangouvernementale », notant l'évaluation recommandée : améliorer la disponibilité et le ciblage de l'information ; construire une « industrie de la restauration » ; et reconsidérer l'orientation fondamentale de la Convention pour lui permettre de devenir un catalyseur efficace des travaux de restauration.

L'UE a déclaré que les objectifs de la CNUCLD peuvent être mieux mis en œuvre au niveau national grâce à la collaboration avec les décideurs politiques, les correspondants nationaux et les parties prenantes. Il a déclaré que l'identification des aspects économiques de la dégradation des terres et de la sécheresse constituerait un moyen puissant d'éclairer les décisions politiques. L'ARGENTINE a déclaré que l'approche ascendante est au cœur de la CNULCD et doit être prise en compte dans le cadre de la restauration des terres. L'Ouganda, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a déclaré que les acteurs locaux, y compris le secteur privé, doivent être engagés pour obtenir des impacts sur le terrain. En réponse aux demandes de clarification sur « l'industrie de la restauration », Eussner a expliqué que le concept est toujours en cours de développement.

Au sujet des liens entre les trois Conventions de Rio, Eussner a déclaré que l'évaluation a révélé que les liens entre la dégradation des terres, l'adaptation et l'atténuation du climat, et la biodiversité (et les Conventions respectives) sont de plus en plus reconnus. Il a noté les recommandations visant à impliquer d'autres ministères au-delà des ministères de l'Environnement, et à accroître la sensibilisation mondiale aux avantages des synergies.

L'UE a proposé de redynamiser le Groupe de liaison conjoint des Conventions de Rio afin de fournir une feuille de route pour de nouvelles actions synergiques. Il a également soutenu l'interopérabilité du suivi et des rapports dans le cadre des trois conventions, en utilisant par exemple l'outil de communication des données.

Le délégué des Îles Cook, au nom de l'ASIE PACIFIQUE, a appelé à la prise en compte des besoins particuliers des groupes sous-régionaux, ainsi que de la faisabilité d'une mise en œuvre conjointe des Conventions de Rio, avant de prendre toute décision à la CdP 16.

L'ALGÉRIE a déploré que le processus d'accès au financement soit laborieux et a souligné la nature à long terme de la restauration des terres et la nécessité pour ceux qui détiennent les cordons de la bourse de comprendre que de telles questions affectent la sécurité mondiale.

Le PNUE a mentionné un projet conjoint sur les activités synergiques et les rapports entre les trois Conventions, notant qu'elles n'ont pas reçu de mandat de la CdP de la CCNUCC. Le délégué a déclaré qu'il espérait voir la charge d'élaboration de rapports imposée aux Parties être réduite afin de faciliter un processus élaboré de travail en commun sur lequel les Parties à toutes les CdP pourraient se mettre d'accord.

Les OSC ont déclaré que, bien que toujours recherchées, des synergies plus fortes n'ont pas encore été réalisées au niveau national, car, par exemple, les différents ministères des pays « ne parlent pas la même langue ».

Dans son introduction sur les **misés à jour des politiques scientifiques**, Eussner a souligné la nécessité de simplifier la contribution scientifique pour les décideurs politiques. Il recommande : d'intégrer de nouvelles disciplines à l'ISP, comme l'économie; mieux aligner l'ISP sur les ordres du jour du CRIC et de la CdP ; et impliquer les réseaux scientifiques régionaux.

Plusieurs interventions ont porté sur la nécessité de simplifier les messages scientifiques afin qu'ils puissent être communiqués et compris par un large éventail de parties prenantes, des décideurs politiques aux agriculteurs, ainsi que sur la nécessité d'élargir la portée de l'ISP.

L'UE a suggéré : des outils de communication scientifique et politique pour aider à mettre en œuvre la Convention; et réévaluer la composition et le mandat de l'ISP pour garantir que les

processus décisionnels au titre de la CNULCD soient fondés sur les meilleures données scientifiques disponibles.

L'ARGENTINE a plaidé pour le renforcement de la participation des points focaux, ainsi que pour le renforcement et l'établissement d'initiatives régionales de coopération scientifique. L'Ouganda, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a encouragé une participation accrue des correspondants scientifiques et technologiques de la CNULCD aux processus de la Convention, afin de contribuer à communiquer efficacement le travail de l'ISP au niveau national. Il a reconnu la nécessité: d'une interaction accrue de l'ISP dans les processus du CRIC et de la CdP; et un engagement accru avec les réseaux scientifiques régionaux et d'autres experts. Les OSC ont appelé à leur participation continue à l'ISP.

Au sujet du **suivi et des rapports**, Eussner a déclaré que l'évaluation recommandait: d'inclure les informations économiques et sociales dans les indicateurs; y compris des informations sur les progrès réalisés en matière de restauration des terres en dehors de la Convention; se concentrer sur la surveillance des liens de causalité avec la dégradation des terres et la sécheresse; et établir un processus de transition vers le prochain cadre stratégique.

L'UE a soutenu l'amélioration du système actuel d'élaboration des rapports et l'inclusion des dimensions économiques et sociales, telles que le genre et le régime foncier. Le délégué a déclaré que les rapports nationaux ont le potentiel d'être des outils de communication et de sensibilisation efficaces, mais que leur format doit être amélioré.

L'Ouganda, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a appelé à une plus grande implication des Parties non affectées dans les rapports volontaires pour les Objectifs stratégiques 1 à 4, car cela fournirait une image globale plus complète et fournirait aux parties affectées des enseignements.

Le délégué des Îles Cook, au nom de l'ASIE PACIFIQUE, a appelé à une évaluation indépendante du PRAIS afin de déterminer la meilleure manière de le renforcer. La Hongrie, au nom de l'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, a appelé à la cohérence et à l'alignement des indicateurs, à des outils de suivi plus robustes et à l'inclusion des dimensions économiques et sociales dans les rapports.

Réunion de haut niveau sur les tempêtes de sable et de poussière

Initiative du gouvernement de l'Ouzbékistan, cet événement s'est tenu mercredi matin et consistait en une réunion ministérielle et un dialogue interactif avec des représentants des gouvernements, des agences des Nations Unies et des organisations internationales. La note conceptuelle de l'événement se trouve dans [ICCD/CRIC\(21\)CRP.1](#). Akmal Akramkhanov, Scientifique principal du département Science pour des moyens de subsistance résilients dans les zones arides, *Resilient Livelihoods in Dry Areas* (ICARDA), Ouzbékistan, a modéré l'événement.

La réunion ministérielle: Accueillant les participants, Aziz Abduhakimov, Ministre de l'Écologie, de la Protection de l'environnement et du Changement climatique de l'Ouzbékistan, a décrit la prévalence et les impacts des TSP en Ouzbékistan. Il a appelé à: l'éducation et la sensibilisation; des politiques et des solutions fondées sur la science; la coopération régionale, le dialogue et l'échange de données pour répondre à la nature transfrontalière des TSP; et l'amélioration du financement et de la mobilisation des ressources.

Alfred Prospere, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, de la Sécurité alimentaire et du Développement rural de Sainte-Lucie, a décrit les impacts sanitaires, économiques et environnementaux de la poussière saharienne qui est soufflée de façon saisonnière à travers l'océan Atlantique et se dépose sur les États des Caraïbes. Il a appelé à un cadre mondial pour les systèmes d'alerte précoce afin de préparer les personnes vulnérables des Caraïbes aux TSP.

Osama Ibrahim Faqeha, Vice-ministre de l'Environnement de l'Arabie saoudite, a décrit les initiatives entreprises par son pays pour lutter contre les TSP et leurs causes profondes, notamment l'Initiative verte au Moyen-Orient dans laquelle les États d'Asie centrale et d'Afrique s'attaquent aux TSP par la collaboration, le partage des meilleures pratiques et créer des synergies sur le terrain.

Alain-Richard Donwahi, Ministre des Eaux et Forêts et Président du Conseil régional de Nawa, Côte d'Ivoire, et Président de la CdP15 de la CNULCD, a déclaré que 11 des 17 ODD sont affectés par les TSP, avec 35 % du sable et de la poussière déposés sur terre et le reste dans l'océan. Il a appelé à éduquer les décideurs politiques pour « les armer de connaissances », ainsi qu'à la nécessité de favoriser les mouvements populaires, d'autonomiser les communautés locales et de tirer parti des médias sociaux pour sensibiliser aux TSP.

Ibrahim Thiaw, Secrétaire exécutif de la Convention, a commencé sa présentation par une vidéo montrant une tempête de sable dévastatrice en Ouzbékistan. Il a déclaré qu'aucune région n'est épargnée et que, même si les TSP sont originaires de 45 pays, plus de 150 pays en sont touchés. Il a déclaré avoir vu de la neige jaune en Europe provenant de TSP originaires du Sahel et d'ailleurs. Il a ajouté que lorsque la TSP envahit les communautés, les écoles et les ports doivent souvent fermer, affectant respectivement l'éducation et le commerce. Il a déclaré que le moment était venu d'élaborer un plan d'action mondial sur les TSP.

Huseyin Avni Bicakli, ECO, a indiqué que les membres de son organisation étudient la possibilité de développer un mécanisme conjoint pour lutter contre la dégradation de l'environnement régional, y compris les TSP.

Dialogue interactif avec des représentants des gouvernements, des agences des Nations Unies et des organisations internationales

Le modérateur Akramkhanov a indiqué que les discussions se concentreraient sur les options de coopération régionale et mondiale pour réduire les impacts et élever le profil politique des TSP à l'échelle mondiale.

Dans son allocution d'ouverture, Feras Ziadat, FAO et Coalition des Nations Unies pour la lutte contre les TSP, a déclaré qu'environ deux milliards de tonnes de poussières sont rejetées dans l'atmosphère chaque année, les dégâts causés par certains événements de TSP coûtant des centaines de millions de dollars. Il a déclaré que la Coalition vise à promouvoir une réponse à l'échelle du système des Nations Unies qui facilite l'échange de connaissances, le renforcement des capacités et la mobilisation des ressources. Ziadat a mentionné des outils de connaissances spécifiques tels que des guides récemment lancés sur la lutte contre les TSP dans le secteur agricole, basés sur des études de cas en Algérie, en Chine, en Iran, en Irak, au Koweït et en Mongolie.

Zhifang Tu, Chine, a décrit l'expérience de son pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de techniques de lutte contre les TSP au niveau national, ainsi que son soutien à divers mécanismes régionaux et mondiaux visant à partager les connaissances et à surveiller les zones sources.

Mavlodod Abdulqodir, Tadjikistan, a parlé de la contamination croissante des glaciers de montagne par les TSP et des conséquences qui en découlent pour la sécurité de l'eau en Asie centrale.

Yong-Kwon Lee, République de Corée, a mis en exergue les initiatives nationales et transfrontalières de reboisement visant à lutter contre la propagation de la poussière jaune en Asie du Nord-Est, notamment un projet de collaboration avec la Chine et la Mongolie et la Peace Forest Initiative.

Sylvie Goyet, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, a souligné le lien entre l'environnement et la sécurité, en expliquant comment son organisation adopte une approche globale de la préparation aux catastrophes et du renforcement de la résilience face aux TSP et à d'autres événements environnementaux.

Asferachew Abate, Banque mondiale, a souligné la nécessité d'une collaboration, d'une approche intégrée et d'investissements pour lutter efficacement contre les TSP.

Bakhriddin Nishonov, Ouzbékistan, a décrit la fréquence accrue des TSP à travers l'Asie centrale et la nécessité qui en résulte, entre autres choses, d'une coopération régionale et d'une recherche scientifique plus poussée sur la surveillance, la prévision et l'alerte précoce.

Nurettin Tas, Turquie, a souligné l'importance des synergies, du renforcement des capacités et de la coopération régionale dans l'atténuation des TSP et de leurs impacts.

Odbayar Odonchimed, Mongolie, a partagé les expériences de son pays dans la mise en place de systèmes de surveillance et d'alerte précoce, et a déclaré que les pays en développement ont besoin d'un soutien pour renforcer ces systèmes au niveau régional.

Le modérateur Akramkhanov a clôturé la séance en soulignant l'importance de la problématique des TSP et leurs impacts et en soulignant que la nature transfrontalière du problème nécessite des efforts unis, un échange de connaissances, des solutions innovantes et une action immédiate.

La Plénière de clôture

Adoption des rapports de la réunion : Vendredi après-midi, la Rapporteuse du CRIC Philippine Dutailly a présenté le projet de rapport de la réunion (ICCD/CRIC(21)/L.2), ainsi que dix documents connexes synthétisant les principales conclusions et recommandations sur les différentes activités à l'ordre du jour de la CRIC 21, basés sur les discussions lors des réunions du groupe de contact. Elle a en outre noté que les documents finaux énumèrent les actions potentielles qui pourraient être entreprises par les Parties et autres parties prenantes pour améliorer la mise en œuvre de la Convention et de son cadre stratégique. Le CRIC a ensuite adopté le rapport, tel que révisé oralement. Les rapports respectifs portent sur :

- **L'objectif stratégique 1, qui aborde :** la poursuite de la mobilisation visant à soutenir les efforts visant à réaliser la NDT ; l'amélioration des données et des méthodes relatives aux indicateurs de progrès basés sur les terres ; et la poursuite des travaux visant à rendre compte des données spatiales ;
- **L'objectif stratégique 2, qui souligne :** soutenir les efforts visant à améliorer les conditions de vie des populations affectées ; la poursuite des travaux visant à améliorer les procédures et les systèmes de reporting ; et la poursuite des travaux visant à améliorer la compréhension des impacts socio-économiques de la dégradation des terres et de la sécheresse ;

- **L'objectif stratégique 3, qui met l'accent sur :** la poursuite des efforts visant à atténuer, à s'adapter et à gérer les effets de la sécheresse afin de renforcer la résilience des populations et des écosystèmes vulnérables ;

- **L'objectif stratégique 4, qui mentionne :** la poursuite des efforts visant à : générer des avantages environnementaux mondiaux grâce à la mise en œuvre efficace de la CNULCD ; des synergies dans l'établissement des rapports ; et une meilleure compréhension des liens entre le changement d'affectation des terres, la dégradation des terres et la biodiversité ;

- **L'objectif stratégique 5, sur :** la mobilisation de ressources financières et non financières pour soutenir la mise en œuvre de la Convention ;

- **La mise en œuvre d'objectifs volontaires** de neutralité en matière de dégradation des terres et efforts de mise en œuvre associés ;

- **Le suivi des cadres politiques et des questions thématiques sur** le régime foncier, le genre et les tempêtes de sable et de poussière ;

- **Le suivi du rapport d'avancement du GTI sur** la sécheresse et des cadres politiques et thématiques de la sécheresse ;

- **La mise en œuvre des objectifs volontaires de NDT** et efforts de mise en œuvre associés ; et

- **L'amélioration des procédures de communication** ainsi que la qualité et les formats des rapports à soumettre à la COP.

Les déclarations de clôture : Les intervenants ont remercié le Gouvernement de l'Ouzbékistan pour avoir accueilli la réunion de manière aussi exemplaire. Le Maroc, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a salué les progrès réalisés lors des discussions sur la sécheresse et a réitéré le soutien du Groupe à un instrument contraignant sur cette question. L'UE a réitéré la nécessité de continuer à améliorer le processus d'établissement de rapports, de traiter les questions de genre et d'égalité sociale, ainsi que de s'attaquer aux problèmes de sécheresse. Le Pakistan, au nom de l'ASIE PACIFIQUE, a appelé à un renforcement accru des capacités, à une mobilisation des ressources et à un partage des connaissances.

L'Équateur, au nom du GRULAC, a déclaré que les lacunes dans les données créent des incertitudes dans la prise de décision et l'action, qui constituent un obstacle qui doit être surmonté. Il a déclaré qu'investir dans la formation et le soutien technique est crucial pour garantir des informations précises et complètes et a souligné la nécessité de mécanismes financiers complets.

La Hongrie, au nom DE LA MÉDITERRANÉE DU NORD, a souligné la nécessité de mécanismes de financement robustes et de solutions innovantes et productives pour mettre un terme à la dégradation des terres.

La Géorgie, au nom de l'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, a souligné: les synergies croissantes entre la CNULCD et d'autres conventions et initiatives internationales; la nécessité d'envisager un objectif mondial contraignant en matière terrestre pour l'après-2030 ; et la nécessité de disposer d'un financement suffisant pour permettre aux Parties de présenter leurs rapports en temps opportun.

La MOLDAVIE a annoncé son intention d'organiser un atelier interrégional sur la sécheresse et la NDT et a demandé le soutien de la CNULCD pour cette initiative.

Les OSC ont souligné la valeur du Gender Caucus et de son travail, et ont encouragé la poursuite de leur inclusion dans les consultations nationales et régionales.

Les JEUNES ont souligné leur engagement à résoudre les problèmes de désertification et de dégradation des terres et, avec les OSC, la nécessité de renforcer l'engagement des jeunes dans les processus de la CNULCD.

La Présidente du CRIC, Kilibarda, a remercié les participants pour le succès du CRIC, dont les résultats contribueront de manière positive aux négociations de la COP 16. Elle a exhorté les participants à rester en contact et à continuer de discuter des questions de manière informelle, soulignant qu'un effort collectif est essentiel pour façonner le futur.

Obid Kudratov, premier Vice-ministre de l'écologie, de la protection de l'environnement et du changement climatique de l'Ouzbékistan, a remercié les participants d'avoir assisté à la CRIC 21 et a réitéré la nature transfrontalière des défis auxquels nous sommes confrontés et la nécessité d'une coopération internationale et régionale.

Réitérant son appréciation pour le pays hôte, le Secrétaire exécutif de la Convention, Thiaw, a déclaré que les délégués quitteront Samarkand « le cœur et le ventre pleins ». Il a félicité les Parties pour une session réussie, qui contribuera à ouvrir la voie à la COP 16. Il a souligné le lancement récent du tableau de bord des données et la large couverture médiatique de la session.

La Présidente du CRIC, Kilibarda, a clôturé la séance à 18h53.

Brève analyse de la CRIC 21

Ce n'est pas le point de départ ou d'arrivée qui compte, mais le changement – Barron Orr, Scientifique en chef de la CNULCD

Alors que la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) approche de la moitié de son cadre stratégique actuel (2018-2030), les délégués étaient parfaitement conscients de l'importance de cette réunion. La première session en mode présentiel du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC) depuis 2019 avait pour tâche claire et urgente de lancer le processus de préparation et d'évaluation d'un an qui culminera avec la prochaine Conférence des Parties (CdP 16) en décembre 2024.

Faisant écho aux avertissements de plus en plus alarmants selon lesquels les Objectifs de développement durable (ODD) sont sérieusement en retard, la toute première synthèse des données des rapports nationaux dans le tableau de bord de données de la CNULCD a ajouté un sentiment d'urgence en fournissant des preuves concrètes que l'aggravation de la dégradation des terres pourrait sérieusement compromettre l'un des Objectifs fondamentaux de la Convention : atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) d'ici 2030.

Dans ce contexte, l'importance du lieu de la réunion à Samarkand, une étape historiquement importante sur la Route de la Soie reliant l'est et l'ouest, a été soulignée dans de nombreuses déclarations, parsemées de références aux voyages et à l'importance d'avancer ensemble.

Cette brève analyse décrit les enjeux de la CdP 16 et évalue si la CRIC 21 s'est lancée dans un voyage qui permettra de prendre les décisions critiques nécessaires pour accélérer la réalisation des objectifs de la Convention.

La dégradation des terres en tant que problème mondial : analyse des données

Au cours des deux dernières décennies, la CNULCD a démontré avec succès le rôle central de la dégradation des terres dans la réalisation de multiples objectifs mondiaux, dont beaucoup ont été inscrits dans les ODD adoptés en 2015. En approuvant le cadre stratégique actuel de la CNULCD lors de la CdP 13 à Ordos, en Chine, le CRIC a élargi l'ensemble des thèmes « globaux » à inclure dans les efforts de suivi des pays, en intégrant de nouveaux

domaines politiques sur des sujets tels que la sécheresse, les tempêtes de sable et de poussière, le régime foncier et le genre.

Avec le lancement du tableau de bord de données de la CNULCD juste avant la CRIC 21, les Parties ont pu, pour la première fois, fonder leurs discussions sur les évolutions mondiales en matière de désertification, de dégradation des terres et de sécheresse (DDTS), marquant la première tentative sérieuse de « comparer des pommes avec des pommes ». Bien que le nombre de pays déclarants (126) soit inférieur à celui de 2019, la synthèse des rapports nationaux effectuée par le Secrétariat a révélé que :

- La dégradation des terres progresse à un rythme étonnant dans toutes les régions, le monde ayant perdu au moins 100 millions d'hectares de terres saines et productives par an entre 2015 et 2019 ;
- L'Afrique subsaharienne, l'Asie occidentale et méridionale, ainsi que l'Amérique latine et les Caraïbes ont connu une dégradation des terres à un rythme plus rapide que la moyenne mondiale ;
- Si les tendances actuelles persistent, le monde devra restaurer 1,5 milliard d'hectares de terres dégradées d'ici 2030 pour atteindre l'objectif de NDT ;
- Il existe quelques « points positifs », comme le succès du Botswana dans la réhabilitation de près de 1,5 million d'hectares, réduisant de 50 % les terres dégradées sur son territoire, et la République dominicaine réduisant la proportion de ses terres dégradées de 49 % à 31 % ; et
- Entre 2016 et 2019, environ 5 milliards USD de financements bilatéraux et multilatéraux ont été consacrés aux efforts de lutte contre la DDTS.

Il y a eu un large consensus sur le fait que, malgré certaines lacunes dans les données, les informations soumises offrent des preuves concluantes que la dégradation des terres dépasse les efforts de restauration, soulignant la nécessité d'une action urgente pour empêcher une déstabilisation accrue des marchés, des communautés et des écosystèmes à travers le monde.

Dans le même temps, de nombreux pays ont continué à souligner le risque que posent les défis technologiques persistants liés au processus d'établissement des rapports et à la comparabilité des données nationales pour l'élaboration d'orientations politiques solides pour la CdP. Ces appels pourraient être considérés comme offrant un nouvel élan pour renforcer la voix de la science dans les processus décisionnels de la Convention : l'un des domaines historiquement considérés comme un aspect faible de la CNULCD.

Tracer de nouvelles voies innovantes

Malgré les préoccupations récurrentes concernant le financement insuffisant, les problèmes de méthodologie et de capacité, ainsi que d'autres défis de mise en œuvre et de suivi, les discussions de la CRIC 21 ont été décrites par beaucoup comme substantielles et ciblées. Les États africains et les petits États insulaires en développement, en particulier, ont fait preuve d'une nouvelle assurance dans le débat sur leurs priorités stratégiques, notamment en faisant pression en faveur d'un indicateur mondial et d'un instrument solide pour lutter contre la résilience à la sécheresse.

Au cours de la dernière décennie, la CNULCD a démontré son leadership en établissant un consensus autour du concept de NDT comme objectif central des trois Conventions de Rio. Comme l'a fait remarquer un participant, en opérant « sous le radar », la CNULCD a peut-être bénéficié d'un espace pour

innover là où ses Conventions sœurs n'en ont pas eu l'opportunité. Un bon exemple en est la conclusion rapide des négociations et l'adoption de cadres politiques progressistes sur le genre et le régime foncier lors des CdP 13 et 14. Diverses déclarations de la CRIC 21 ont également révélé une volonté croissante de dépasser les cloisonnements techniques et institutionnels pour harmoniser les processus d'établissement des rapports au niveau national, par exemple en acceptant les données validées sur les indicateurs fonciers provenant d'autres processus de d'établissement des rapports plutôt que de réinventer la roue.

Un exemple de synergies croissantes en matière de rapports est le projet pilote dans six pays facilité par l'Aperçu mondial des approches et technologies de conservation (WOCAT) qui a réuni des experts et des parties prenantes au niveau local pour examiner les données mondiales fournies par le Secrétariat. Les pays participants ont salué le soutien technologique fourni par les partenaires de la CNULCD pour leur avoir permis d'apporter des améliorations substantielles à leurs données nationales et ont noté la possibilité de saisir des résultats similaires à portée de main grâce à des partenariats technologiques pour renforcer la qualité des données sur la dégradation des terres disponibles à tous les niveaux. D'autres propositions visant à garantir davantage de synergies au niveau national comprenaient des appels à harmoniser la plateforme en ligne du Système d'information sur le bilan et l'évaluation des performances (PRAIS) de la CNULCD avec l'outil d'élaboration des communications des données pour les accords multilatéraux sur l'environnement (DaRT), lancé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement en 2020.

Alors qu'il reste à voir si les pays mettront véritablement leurs paroles en pratique et mettront pleinement en œuvre ces cadres, les discussions en plénière ainsi que près de 40 événements parallèles (organisés pour la première fois lors d'une session du CRIC) ont fourni quelques indications sur un esprit de collaboration et une volonté de travailler au-delà des frontières sectorielles, ce qui est essentiel pour parvenir à une transformation indispensable sur le terrain. Cela était particulièrement évident lors des discussions lors d'événements parallèles qui, comme c'est le cas dans d'autres processus multilatéraux, deviennent de plus en plus l'occasion de promouvoir des idées innovantes et de discuter des enseignements tirés qui peuvent ensuite être réinjectés dans les négociations intergouvernementales.

Vers une convergence politique

Même avec les meilleurs cadres scientifiques et politiques, peu de progrès peuvent être réalisés sans volonté politique. Le débat de haut niveau sur les tempêtes de sable et de poussière a peut-être été la meilleure démonstration de la manière dont un engagement commun à relever les défis transfrontaliers peut déclencher une action rapide et décisive. « Ce que fait un agriculteur en Afghanistan peut avoir un impact sur l'air que nous respirons », a déclaré le Ministre de l'Environnement de l'Ouzbékistan, qui a décrit comment les dirigeants de la région prenaient des mesures pratiques pour lutter conjointement contre les tempêtes de sable et de poussière en utilisant des moyens innovants, notamment en s'informant mutuellement en temps réel en utilisant Whatsapp et autres plateformes de messagerie. L'importance de la tenue d'une session du CRIC en Asie centrale a également été soulignée, le pays hôte, l'Ouzbékistan, étant reconnu pour avoir dirigé les efforts régionaux visant à lutter contre la dégradation de l'environnement dans la mer d'Aral.

À la veille de la Conférence des Nations Unies sur le climat (CdP 28) en décembre, la déclaration conjointe sans précédent

publiée par les présidents des trois conférences des parties (CdP) aux Conventions de Rio donne un poids supplémentaire à ces efforts. Avec cette déclaration commune, les trois Présidents espèrent « ouvrir un nouveau chapitre dans la lutte contre le changement climatique, la désertification et la perte de biodiversité, celui des efforts coordonnés pour faire face à l'urgence ».

Mais même si des progrès majeurs ont été réalisés dans la mise à jour de la plateforme PRAIS, introduite il y a dix ans et qui en est désormais à son quatrième cycle, les pays ont encore du chemin à parcourir pour adopter des indicateurs et des méthodologies harmonisés afin de tirer des conclusions plus significatives pour les décideurs. Selon un observateur scientifique, l'un des chaînons manquants consiste à générer de meilleures données sur le potentiel des terres afin de présenter des arguments convaincants en faveur du « retour sur investissement » des terres. Il s'agit d'un objectif clé du *Global Land Outlook* de la CNULCD, dont la deuxième édition a été publiée juste avant la CdP 15 en 2022, ainsi que du programme phare [GEO LDN flagship programme](#) lancé en 2022 dans le but de soutenir l'objectif mondial de restaurer un milliard d'hectares de terres en démontrant une analyse de rentabilisation en faveur d'investissements durables dans la restauration des terres.

Un ordre du jour pour la COP 16 et au-delà

Trois décennies plus tard, la CNULCD démontre de plus en plus que, même si elle dispose de ressources loin d'être optimales, elle apporte une contribution importante à la compréhension mondiale des liens entre la DDTS et le bien-être humain à l'échelle mondiale. Alors que les délégués visitaient les remarquables bâtiments anciens de la ville hôte et remontaient les traces de célèbres guerriers ouzbeks, beaucoup ont sans aucun doute ressenti un sentiment d'accomplissement face au rôle qu'ils ont joué en orientant les négociateurs de la CdP 16 dans la bonne direction.

Néanmoins, la CdP 16 aura un ordre du jour chargé et substantiel. L'une des principales questions auxquelles seront confrontés les négociateurs sera l'examen d'un certain nombre d'options politiques et financières proposées par le Groupe de travail intergouvernemental sur la sécheresse pour lutter de manière globale contre les effets croissants de la sécheresse dans toutes les régions du monde. Ces options, qui se recoupent dans une certaine mesure, comprennent des solutions financières, techniques, juridiquement contraignantes et non juridiquement contraignantes.

Une autre question majeure non résolue pour les Parties concerne la manière de renforcer le rôle de la science dans les processus de prise de décision et de mise en œuvre de la Convention. Même si l'interface science-politique de la CNULCD a été reconnue pour avoir mis en avant des questions fondamentales telles que la NDT, la Convention doit encore renforcer le rôle de la science. On espère voir la CdP 16 adopter une décision sur cet élément crucial, peut-être en mettant l'accent sur la fourniture d'orientations politiques pour définir un programme pour l'après-2030 pour la Convention.

Comme le souligne l'Accord général sur un nouvel indicateur de résilience à la sécheresse, la CNULCD doit faire davantage pour établir des objectifs mondiaux afin de faciliter la mise en œuvre et d'améliorer l'efficacité de la mobilisation des ressources. Cela deviendra encore plus important dans un espace mondial encombré, avec les prochaines CdP des Conventions sœurs de Rio

qui auront lieu avant la CdP 16 et qui risquent de consommer une grande partie de la « bande passante » financière et politique. C'est pourquoi des efforts collectifs continus pour changer le discours mondial sur le rôle essentiel de la terre dans les trois Conventions sont absolument nécessaires, afin de garantir que la restauration des terres devienne une approche « pangouvernementale ».

Réunions à venir

COP 28 de la CCNUCC : Lors de la Conférence des Nations Unies sur le climat, le premier bilan mondial visant à évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris se terminera. Le Bilan mondial, lancé tous les cinq ans, vise à évaluer les progrès collectifs du monde vers la réalisation de ses objectifs climatiques. Les réunions au cours de l'événement seront : COP 28 ; la cinquième réunion de la COP agissant comme Réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA 5) ; la 18e réunion de la COP agissant comme Réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP 18) ; la 59ème réunion de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI 59) ; et la 59ème réunion de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA 59). **dates**: 30 novembre - 12 décembre 2023 **lieu**: Dubai, Emirats arabes unis **www**: unfccc.int/cop28

66ème Conseil du FEM : Le Conseil du FEM poursuivra ses travaux en développant, en adoptant et en évaluant les politiques opérationnelles pour les activités financées par le FEM. Il devra également : examiner et approuver son programme de travail ; se concentrer sur les relations avec les conventions environnementales ; et approuver les critères, les normes et les priorités pour les approches programmatiques. **dates**: 5-9 février 2024 **lieu**: Washington D.C., États-Unis **www**: thegef.org

Sixième réunion de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA-6) : L'UNEA-6 se réunit sous le thème « Actions multilatérales efficaces, inclusives et durables pour lutter contre le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution ». Elle sera précédée de la sixième réunion du Comité à composition non limitée des représentants permanents, qui aura lieu du 19 au 23 février 2024. **dates**: 26 février - 1 mars 2024 **lieu**: Nairobi, Kenya **www**: unep.org/environmentalassembly/unea-6

Résilience à la sécheresse +10 – Réunion de haut niveau sur la politique nationale en matière de sécheresse : Cette conférence réunira les pays pour examiner les progrès et les enseignements tirés depuis la réunion de haut niveau de 2013 pour explorer et définir une voie commune vers un monde résilient à la sécheresse. **dates**: avril/mai 2024 **lieu**: à décider **www**: droughtmanagement.info/hmndp10/

SBSTTA 26 de la CDB : La vingt-sixième réunion de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique, technique et technologique (SBSTTA) de la Convention sur la diversité biologique se tiendra consécutivement à la quatrième réunion de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI). **dates**: 13-18 mai 2024 **lieu**: Nairobi, Kenya **www**: cbd.int/meetings

Quatrième réunion du SBI de la CDB : Cette réunion examinera la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique (CDB) avant la prochaine CdP de la CDB. **dates**: 21-29 mai 2024 **lieu**: Nairobi, Kenya **www**: cbd.int/meetings

60e session des organes subsidiaires de la CCNUCC : Les 60e sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) de la CCNUCC prépareront la prochaine réunion de la

Conférence des Parties de la CCNUCC. **dates**: 3-13 juin 2024 **lieu**: Bonn, Allemagne **www**: unfccc.int/calendar/events-list
Edition 2024 du Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable (HLPF) : La session 2024 du HLPF se réunira sur le thème « Renforcer l'Agenda 2030 de développement durable et éradiquer la pauvreté en période de crises multiples : la mise en œuvre efficace de politiques durables, résilientes et solutions innovantes. » Il comprendra un examen approfondi de l'ODD 1 (pas de pauvreté), de l'ODD 2 (faim zéro), de l'ODD 13 (action climatique), de l'ODD 16 (paix, justice et institutions fortes) et de l'ODD 17 (partenariats pour les objectifs). **dates**: 8-17 juillet 2024 **lieu**: Siège de l'ONU, New York **www**: hlpf.un.org

COP 16 de la CNULCD : La CdP 16 adoptera, entre autres choses, une série de décisions basées sur l'examen des conclusions et des recommandations du CRIC 21. **dates**: 2-13 décembre 2024 **lieu**: Riyadh, Arabie Saoudite **www**: unccd.int/events/governing-bodies-meetings/unccd-conference-parties-16th-session-cop16
 Pour d'autres réunions, consulter sdg.iisd.org

Glossaire

OADA	Organisation arabe pour le développement agricole
CBD	Convention sur la diversité biologique
CST	Comité sur la science et la technologie
CdP	Conférence des Parties
CRIC	Comité pour l'examen de la mise en œuvre de la Convention
OSC	Organisations de la société civile
DaRT	Outil de rapport de données
DDTS	Désertification, dégradation des terres et sécheresse
ECO	Organisation de coopération économique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GRULAC	Groupe Amérique Latine et Caraïbes
GTI	Groupe de travail intergouvernemental
NDT	Neutralité en matière de dégradation des terres
AME	Accords multilatéraux sur l'environnement
PRAIS	Examen des performances et évaluation des Système de mise en œuvre
ODD	Objectifs de développement durable
TSP	Tempêtes de sable et de poussière
PEID	Petits États insulaires en développement
GDT	Gestion durable des terres
ISP	Interface science-politique
CNUCLD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur Changement climatique
WOCAT	Aperçu mondial des approches de conservation et Les technologies